

ABONNEMENTS		
	Quotidien	Mois
Ville	\$4.00	\$11.50
Campagne	5.00	13.00
Etranger	6.00	15.00
Union postale	6.00	15.00
(Parabole d'avance)		

Le Canada

Rédaction et Administration
73 rue Saint-Jacques, - Montréal.
Service de jour, - MAIN 3051
Service de nuit, - MAIN (Seulement) 3058-3059

VOL. XIII — No 300.

BEAU.

MONTREAL, LUNDI 27 MARS 1916.

Température: Minimum 24; Maximum 16

PRIN

Les Russes continuent leur avance formidable

De furieuses contre-attaques allemandes sont repoussées avec des pertes énormes.

Les Russes brisent tous les obstacles et s'emparent de tranchées ennemies puissamment fortifiées.

Les Turcs sont refoulés de toutes parts dans le Caucase.

LE BULLETIN DE PETROGRAD

Pétrograd, via Londres, 26. — 10.32 p.m. — Bulletin officiel d'aujourd'hui:

"Front occidental russe. — Dans le secteur de Riga, l'artillerie allemande bombarde Shlok et la tête de pont d'Ikskull.

"Dans le secteur de Jacobstadt, les Allemands prirent l'offensive dans le voisinage du chemin de fer de Mitau, mais ils furent repoussés par notre tir. Il y eut de vifs combats d'artillerie sur d'autres points de ce secteur.

"A l'ouest de Dvinsk, nos troupes ont capturé une tranchée ennemie, faisant quelques prisonniers.

"Une lutte désespérée se continue dans la région au nord-ouest de Postavy et des lacs Narocz et Vichel-Novskoe. Sur le reste du front, jusqu'aux marais de Rakitno, il y eut de violents duels d'artillerie sur différents points. L'ennemi tenta de commencer une attaque au sud de Karpitovka. A l'ouest de Derajno, qui fut repoussée par le tir de notre infanterie et de grenades.

"En Galicie, l'ennemi attaqua une de nos positions dans le district où la Stripa se jette dans le Dniester, mais il fut repoussé par notre tir.

"Dans la région supérieure de la rivière Tcherek, dans le Caucase, nos détachements font de grands progrès, délogant les Turcs des hauteurs défendues par des lignes de tranchées superposées. Nos troupes ont aussi avancé considérablement dans la région au sud-est de Bitlis et dans la région du lac Van, Turquie d'Asie.

"La capture que nous fîmes de 18 officiers et de 1.255 soldats lors de la prise des tranchées rapportée dans le bulletin officiel du 24, fut rapportée comme suit dans le communiqué allemand: "D'un léger saillant de notre front au sud du lac Narocz, nous avons retiré quelques cents verges sur les hauteurs près du village de Bligneiki, afin d'éviter le tir concentré de l'ennemi."

LE BULLETIN DE SAMEDI

Pétrograd, 25. — Le communiqué officiel publié par le bureau de la guerre, aujourd'hui dit:

"Sur le front de la Riga il y eut des feux d'artillerie et d'infanterie.

"Dans le secteur de Jacobstadt nos troupes continuent la série de succès au sud-est de Angersinoff et, après un dur engagement, conquièrent le terrain fortifié autour du village de Lepyn. Ils eurent à repousser de furieuses contre-attaques allemandes.

"Sur l'aile droite de la région de Jacobstadt, au sud de Livenhof, il y eut aussi des engagements.

"Sur le front de la Dvinsk, nos troupes fortifient le terrain conquis et continuent leur avance.

"Dans la région de Widys, nos troupes ont attaqué une position ennemie dans le secteur nord-ouest du lac Sekly. En dépit d'un feu violent de la part de l'ennemi, nos troupes brisèrent, victorieusement plusieurs obstacles, placés sur leur chemin par les Allemands.

"Les Allemands employèrent des boulets explosifs. Au nord-ouest de la position, nous avons arrêté, par un feu à point, de la part de nos batteries, une tentative de la part de l'ennemi pour réparer, sous le couvert d'une tempête de neige, les dommages causés à ses travaux par nos bombardements.

"Plus au sud près des marais de Rokitno, et la région de Rokitno, elle-même, il y eut échange de feux. Dans certains secteurs les duels d'artillerie furent très lourds. En Galicie la situation n'a pas changé.

"Dans la mer Noire, nos torpilleurs détruisirent seize navires à voiles sur les côtes d'Anatolie.

"Sur le front du Caucase, nos progrès continuent.

Exploits des Canadiens

NOS TROUPES EXCELLENT DANS LE SERVICE DE RECONNAISSANCE. TRANCHÉES ALLEMANDES DETRUITES.

Ottawa, Ont., 26 mars. — Le communiqué officiel suivant a été reçu de Sir Max Aiken, représentant général du Canada en France:

"Quartiers généraux canadiens en France, mars 25, via Londres, mars 26:—

"Entre une heure et six heures dans l'après-midi, du 16 mars, l'ennemi lança au-delà de douze cents obus dans le secteur de défenses tenu par notre première brigade d'infanterie. A peu près les trois-quarts de ces obus étaient des obus à puissante explosion, la plupart d'un gros calibre et le reste des shrapnells. L'intensité du feu varia considérablement mais atteignit parfois quatre obus par minute. La raison de ce bombardement n'était pas apparente et de très petits dommages en résultèrent.

"Trois fois durant l'après-midi notre artillerie rendit la pareille.

"La première réponse résulte en une augmentation de feu de l'artillerie allemande.

"Par suite, le tir de nos batteries de campagne et nos gros howitzers fut organisé et se montra efficace en faisant taire le feu ennemi. Deux des obus ennemis tombèrent et éclatèrent dans leur propre tranchée.

"Durant le bombardement, le franc-tireur Hanson officier du deuxième bataillon de l'Est d'Ontario, tua un officier allemand qui était engagé à observer l'effet du feu de l'artillerie hostile, d'une tranchée d'appui.

"Dans l'après-midi, du 18 mars, l'artillerie allemande devint encore très active sur notre front, concentrant, encore une fois, ses efforts sur la superficie de notre première brigade d'infanterie. Plus de six cents obus tombèrent dans cette section. Quelques obus ennemis tombèrent et éclatèrent encore dans leur propre tranchée.

"A l'apparition de trois avions anglais au-dessus de nos lignes, le feu des batteries hostiles dégénéra rapidement et notre artillerie et nos mortiers de tranchées combinèrent et prirent une dure revanche.

"Notre feu fut dirigé principalement contre le front ennemi et les tranchées de communication et contre un point fort des lignes allemandes. Les parapets ennemis furent atteints et ses tranchées furent démolies à plusieurs places; quantités de travaux de bois furent lancés dans les airs. Nombre de coups directs furent tirés par nos gros howitzers et un emplacement en béton et mitrailleur furent complètement démolis. Plusieurs petites tranchées furent détruites et à un point nos observateurs rapportèrent avoir vu un homme roulé dans sa couverture sauter avec sa tranchée.

"Après le bombardement, le feu de notre infanterie et nos franc-tireurs fut dirigé sur des parapets allemands."

LES DECORES

Dans l'après-midi du 17 mars une présentation de décorations françaises et médailles récemment accordées aux officiers et soldats fut faite par le Général Hely Doissel, commandeur d'un corps d'armée français.

Un incident pathétique fut la remise au Major Général Currie C. B. de la croix de la légion d'honneur qui avait été accordée au capitaine Geo. T. Richardson du 2ème bataillon d'Ontario Est. La croix est envoyée aux parents du capitaine Richardson, au Canada.

DE RETOUR A CONSTANTINOPE

Enver Pacha y vit en reclus

Rome, 24 mars. — On vient d'annoncer officiellement à Constantinople qu'Enver Pacha, ministre de la guerre, est de retour dans cette ville. On croit qu'il a été blessé, il n'a pas encore paru en public. Les jeunes Turcs, insistent auprès de lui pour qu'il aille en Arménie prendre le commandement de l'armée turque qui, démolie, est incapable de s'opposer à l'avance des Russes, mais les Allemands insistent pour qu'il ne quitte pas Constantinople.

Les Teutons repoussés avec pertes à la Forêt du Prêtre

Deux violentes attaques sont tenues en échec par les Français, et les Allemands battent en retraite laissant des morts sur le terrain.

A l'est et à l'ouest de la Meuse, bombardement d'une violence extrême

Aéroplane allemand abattu près de Douaumont

LE BULLETIN DE PARIS.

Paris, 26. 2.35 p.m. — Dans la région de Verdun, à l'ouest de la Meuse, il y eut, la nuit dernière, de violentes actions d'artillerie mais point de combats d'infanterie.

Le communiqué officiel de cet après-midi, dit: A l'est de la Meuse, la nuit fut calme.

Deux attaques allemandes, dans la forêt du Prêtre, furent repoussées.

Voici le texte du communiqué:

"A l'ouest de la Meuse, le bombardement fut très violent, au cours de la nuit dans les secteurs de Melancourt, Esres, et Côte 304. Il n'y eut pas d'actions d'infanterie.

"A l'est de la Meuse, la nuit fut relativement calme. Il y eut quelque activité de la part de l'artillerie dans la Woëvre.

"Dans le bois du Prêtre deux attaques ennemies, dirigées contre nos tranchées à Croix des Carmes, furent repoussées par nos pièces. L'ennemi fut obligé de reculer, laissant quelques morts sur le terrain.

"Dans les Vosges, à Wattweiler, nous avons bombardé un train d'approvisionnement. Il n'y eut point de faits importants sur le reste du front.

"Dans la nuit du 25 au 26 mars, deux de nos avions lancèrent seize bombes d'un gros calibre, sur les camps ennemis à Montillois et Mont Faucon.

"Dans l'Argonne nous avons concentré notre feu sur les lignes de communication derrière le front ennemi. Nous avons bombardé des convois de ravitaillement au nord d'Apremont.

"A l'ouest de la Meuse, il y eut un violent bombardement entre le village et le bois de Melancourt et contre notre seconde ligne de positions. Il n'y eut point d'actions d'infanterie.

"A l'est de la Meuse et dans la Woëvre, canonnade intermittente. Notre artillerie fut très active sur tout le front, particulièrement dans la région de Grimaucourt, où le feu de nos batteries causa plusieurs explosions, et dans la région d'Hartville où nous dispersâmes un grand convoi.

"A l'ouest de Pont-a-Mousson, le feu de nos canons de tranchées, dirigé contre les abris allemands, causa l'explosion d'un dépôt de grenades. Nos canons à longue portée bombardèrent la station de chemin de fer de Vigneulles-lès-Hatton-Chatel.

"Dans les Vosges, notre artillerie fut très active contre les organisations allemandes dans la vallée de la Fecht.

"Nous avons, ce matin, abattu un aéroplane allemand; il est tombé dans le voisinage de Douaumont."

Le communiqué officiel belge dit:

"Il y eut des engagements d'artillerie des deux côtés sur le front de l'Yser."

LE BULLETIN DE SAMEDI

Paris, 25. — Le communiqué officiel publié ce soir, par le bureau de la guerre, se lit comme suit:

"En Belgique nous avons bombardé les tranchées ennemies à l'est de Boesinghe et dans le voisinage de Hetsas.

"En Argonne, le tir de notre artillerie fut très violent dans les secteurs du Four de Paris, Courtes Chaussees et Haute Chevauchée.

"L'artillerie a déployé une activité intense contre notre seconde ligne à l'ouest de la Meuse; à l'est, dans la région de la Côte du Poivre et Douaumont, et dans la Woëvre dans les secteurs des Côtes de la Meuse. Il n'y eut pas d'action d'infanterie.

"La journée fut calme sur le reste du front."

Le communiqué officiel belge dit:

"Des actions ordinaires d'artillerie furent déployées sur tout le front belge."

Quatre souverains sur la terre d'exil

Londres, 25. (Correspondance de la Presse Associée). — Quatre Etats souverains ont dans le moment une existence plutôt transitoire, la Serbie, l'Albanie, le Monténégro et la Belgique, avec le siège du gouvernement en dehors de leur territoire, habitant des hôtels privés, tout comme des touristes, des hôtes temporaires, avec la perspective toujours présente de déménager selon les exigences de la guerre, et aussi avec cette étrange anomalie d'une institution gouvernementale complète avec souverain, premier ministre, cabinet, parlement et administration, sans territoire à administrer.

L'Albanie a été le dernier à emballer les archives officielles dans des caisses de voyage, Essad Pacha, le souverain nominal, arrêté d'abord à Durazzo, puis à Prindisi pour aller ensuite sur l'île grecque de Corfou. Le roi de Serbie, avec ministère et administration était déjà à Corfou, tandis que les membres de la Skoupchtina, ou parlement, entretenaient une session à Nice, avec le premier ministre Paschitz.

Puis le siège temporaire du gouvernement monténégrin à Lyons, dans le centre de la France, bien que trois ministres du Monténégro soient restés à Podritza.

L'administration belge est beaucoup plus stable, mais elle est aussi en dehors du territoire national, au Havre, en France, où ses travaux se poursuivent dans un spacieux hôtel d'une banlieue au bord de la mer.

Le premier ministre Asquith déclarait récemment au parlement qu'un billion de dollars avait été avancé aux Alliés, puis un autre par l'entremise des banques, sur la demande du gouvernement. Il ne mentionnait pas quels alliés, mais il est compris que des sommes considérables ont été affectées au maintien des petits gouvernements, pour la bonne raison qu'ils auront voix comme nation après la guerre.

Cette aide du trésor anglais a été très opportune aux gouvernements séparés de leurs pays, privés des revenus ordinaires des douanes, des taxes, et autre revenu des postes, télégraphes, etc. Sans revenus, leurs dépenses ont continué; il faut maintenant l'armée, les ministres étrangers et les conseils, l'administration, etc., etc.

Voici la boîte qui contient le café dont vous entendez tant parler.

Café Seal Brand

ESSAYEZ-LE

En boîtes de 1/2 lb. et 1 lb. Nettoyé — moulu — pulvérisé — quel moulu fin pour percolateurs.

Ceux Qui Font des Obus ont Besoin de **SNAP**

Il n'est de même de tout homme qui veut se nettoyer les mains après sa journée de travail. SNAP enlève la graisse et la saleté — il tient la peau souple et douce. Refruses les substitutions. Insistez pour avoir le véritable — le — Chez tous les vendeurs.

Le torpillage du "Sussex"

Est-ce la rupture entre les Etats-Unis et l'Allemagne?

D'APRES LES DEPOSITIONS RECUEILLIES, LE NAVIRE A ETE TORPILLE SANS AVERSISSEMENT. — TELLE EST AUSSI LA DECLARATION OFFICIELLE DU MINISTRE DE LA MARINE A PARIS.

102 victimes parmi lesquelles 5 Américains

LA LITE DES PASSAGERS AMERICAINS.

Londres, 26. — Une liste corrigée des passagers américains à bord du vaisseau-traversier "Sussex" rédigée d'après les registres du consulat américain, à Londres, se lit comme suit:

Gertrude W. Warren, St. Louis, Mo.; J. Mark Baldwin, Elisabeth F. Baldwin et Helen G. Baldwin, de Baltimore; Mlle Alice Ruiz de Lyon, Colo.; Edna F. Hilton, Dorothy W. Hilton, Gertrude L. Barnes, Francis E. Drake, Edw. Huxley, Edna S. Hard, Henry S. Beir, Joshua Dickinson Armitage, Edw. Marshall, Edna Hale, tous de New-York; Fringle W. Culbertson de Lewisburg, Pa.; Daniel Sargeant de Wellesley, Mass.; J. N. O. H. Earley, Albany, N. Y.; Same Bemis, Bedford, Mass.; Wilder G. Penfield, de Hudson, Wis.; Charles Thomas Crocker et George H. Crocker Jr., de 136 rue Prospect Pittsburg, Mass.

LA LISTE DES SURVIVANTS.

Paris, 26. — Une liste des survivants du "Sussex" préparée à Boulogne, se lit comme suit:

Edna Harde, Lilian Harde, Mlle Gertrude Barnes, Mlle Dorothy Hilton, Mlle Edna Hilton, Henry Beir, Edna Beir, Gertrude Warren, Dane Sargeant, John Earley, Same, Bernis, Tringle W. Culbertson, Alice Ruiz.

Londres, 26. — Il y avait six américains au nombre des survivants du "Sussex" qui arrivèrent à Douvres, hier soir, sur un destroyer anglais. La majorité des survivants agréa avec l'opinion de l'amirauté française que le "Sussex" fut torpillé par un sous-marin.

Les Américains débarqués à Douvres sont Francis E. Drake, Edward H. Huxley, Edward Marshall, Charles T. Crocker et Wilder G. Penfield.

Les survivants américains rapportent que Mlle D. W. Hilton, T. W. Culbertson et Dame Sargeant furent recueillis. Des dépêches de Boulogne rapportent l'arrivée saine et sauve de John H. Hearley et Same Bernis.

Mlle Elisabeth Baldwin fut tuée par l'explosion, d'après ceux qui sont arrivés à Douvres.

On est sans nouvelles des douze autres Américains qui étaient à bord du "Sussex".

On estime les pertes de vies au nombre de cinquante. Washington, 26. — Un télégramme privé reçu ici aujourd'hui du Prof. J. Mark Baldwin, l'un des passagers américains du "Sussex" dit: "Tous sauvés". Le professeur Baldwin était accompagné de sa femme et de sa fille.

DECLARATION OFFICIELLE DU MINISTRE DE LA MARINE DE FRANCE.

Paris, 25 mars. — Le ministère de la Marine, dans un communiqué officiel publié ce soir, déclare que le "Sussex" a été torpillé et estime les pertes de vies au nombre de cinquante.

Le texte du communiqué publié samedi soir, dit:

"Le vaisseau anglais "Sussex" portant environ 380 passagers fut torpillé dans le détroit, le 24, par un sous-marin ennemi.

"Le capitaine vit une torpille à environ cent mètres à côté et immédiatement manœuvra pour l'éviter, mais le vaisseau fut frappé dans la partie d'avant, qui fut détruite.

"Le vaisseau se maintint tout de même à flot. La chute du mat détruisit une partie de l'antenne du télégraphe; de plus, après qu'un fil aérien eut été improvisé, l'opérateur, par erreur, rapporta une position incorrecte, ce qui déplaça les torpilleurs et les vaisseaux de sauvetage, et comme résultat retardait l'arrivée des secours.

"Le vaisseau patrouille "Marie-Thérèse" manœuvra pour trouver le vaisseau en détresse et ramena la plupart des passagers à Boulogne. D'autres furent transportés en Angleterre par des torpilleurs anglais qui arrivèrent sur la scène du désastre en même temps que le "Marie-Thérèse".

"Le "Sussex" fut remorqué à Boulogne par un vapeur de ce port, et est maintenant en sécurité.

"Malheureusement, l'explosion et le commencement de panique parmi les passagers causèrent quelques victimes.

Quelques doutes existaient à l'ambassade américaine, qu'il n'y eut des pertes de vies américaines dans le désastre

(A suivre à la page 7)

Une bataille navale à l'île de Sylt

Les escadres anglaises attaquent la flotte allemande, lui coule des navires et la met en fuite.

3 HYDROPLANES ANGLAIS MANQUENT A L'APPEL

Londres, 26. 6.30 p.m. — Trois des avions anglais qui prirent part, hier, à un raid sur les hangars d'aviation de Schleswig-Holstein, Allemagne, manquent à l'appel.

Deux vaisseaux de patrouille allemand furent coulés et l'on croit qu'un "destroyer" anglais est perdu.

Londres, 26, 6.38 p.m.

Des dépêches de Esbjerg, Danemark, au "Berlingske Tidende", dit le correspondant de l'agence Reuter à Copenhague, rapportent une grande bataille entre les flottes anglaise et allemande à trois milles au large du vaisseau-phare "Gradyb", à midi aujourd'hui.

La dépêche ajoute que Tondlin et Schleswig-Holstein ont été bombardés par cinq avions.

Londres, 26. — Le communiqué officiel suivant a été publié ce soir:

"Une attaque par les hydroplanes anglais fut livrée hier matin sur les hangars d'aviation de Schleswig-Holstein, à l'est de l'île de Sylt. Les hydroplanes furent envoyés à leur rendez-vous jusqu'à des côtes allemandes par une escorte de croiseurs légers et destroyers sous le commandeur Tyrwitt.

(A suivre à la page 7)

CHRONIQUE DES SPORTS

LE CANADIEN A MAINTENANT L'AVANTAGE

IL A DOUBLE LE SCORE DES PORTLAND SAMEDI SOIR. — LE JEU A ETE RUDE. — LALONDE ET JOHNSON SE CROYAIENT A MADISON SQUARE. — UNE ASSISTANCE TRES NOMBREUSE.

Le Canadien a remporté sa deuxième victoire dans la course au championnat mondial, il a défait Portland, samedi soir, à l'Arena, par un résultat de six à trois. Le Canadien a eu le dessus, certainement, malgré tous les efforts du Portland pour vaincre.

L'assistance était considérable, pas une seule place était libre. Un grand nombre de dames dans les loges exhibaient les derniers modèles de chapeaux printaniers. Pour la première fois peut-être on a vu des spectatrices à une joute de hockey, coiffées de chapeaux de paille.

La joute a été particulièrement intéressante et rapide du commencement à la fin. Portland, malgré sa défaite, a fait une belle lutte.

Chaque équipe a compté un point dans la dernière période. Portland a marqué en moins de cinq minutes. Harris prenait Vézina en défaut après une série de belles passes en compagnie de Tobin. Pitre a compté dix minutes plus tard pour Canadien, sur une passe de Corbeau.

Pitre a tiré alors à plus de trente pieds des buts. Le jeu, dès cette période de début a été très rapide. Lavolette, malgré sa blessure récente, s'est fait remarquer par des courses vertigineuses, qu'il a accomplies en compagnie de Pitre.

Le Canadien a pris l'avantage d'un point au cours de la seconde période. Portland en comptant deux et lui trois. Poulin fut le premier à compter. Johnson, de Portland, suivit son exemple. Arbour, en moins de trente secondes, donnait l'avantage au Canadien, et Pitre augmenta cet avantage trois minutes plus tard. Quelques minutes avant la fin cependant, Tobin a compté pour Portland. Le jeu a été assez rapide, plus rapide au cours de la seconde période. Harris et Oatman se sont distingués particulièrement du côté de Portland.

La troisième période a été marquée par une joute de pugilat presque générale. Les arbitres ont eu beaucoup de mal à empêcher les prétentions au championnat.

LA JOUTE DE MARDI A L'ASSEMBLEE ANNUELLE DE L'U. C. DE R.

LE Dr J. H. BELAND DE TROIS-RIVIERES A ETE ELU PRESIDENT. — LES CHARGES OFFICIELLES REPARTIES ENTRE LES DIFFERENTES VILLES. — UNE BELLE ASSEMBLEE.

L'assemblée annuelle de l'Union Canadienne des Raquetteurs a eu lieu samedi, au No 250 rue Amherst, sous la présidence de M. Vallierand, alors que les clubs affiliés à cette organisation étaient pour la plupart représentés.

Les officiers et les délégués ont procédé en hommes d'affaires et la plus parfaite harmonie n'a cessé de régner durant toute la réunion.

Le président Vallierand présente son rapport annuel et il fut ainsi de M. P. J. Majeau, secrétaire-trésorier. Ces deux rapports reçurent l'approbation de l'assemblée et des remerciements ont été adressés à ces deux officiers.

Les articles parus dans certains journaux ont été commentés et réfutés. Faisant suite à la discussion, M. Arthur Lamblin, premier président et fondateur de l'Union Canadienne, dans un discours très spirituel, fait l'historique de l'Union Canadienne des Raquetteurs et explique les raisons pour lesquelles les clubs de Québec se sont retirés de cette belle organisation qui est la plus belle et la plus prospère du genre.

Les délégués des clubs en dehors de Montréal, entre autres MM. Lussier, N.P. du Club Champlain de Saint-Jean, et Delisle, de l'A.B.C. de Joliette, portèrent la parole pour assurer l'Union que leurs clubs respectifs étaient satisfaits d'être affiliés à cette organisation et qu'ils n'avaient aucun reproche à adresser à l'Union. Leurs paroles furent saluées par des applaudissements prolongés.

Plusieurs autres questions très importantes furent discutées et des avis

mondiaux de la boxe ? Le tout a commencé par une agression non motivée de Johnson sur Lalonde, puis ensuite de Oatman sur McNamara. La mêlée fut générale, et la partie a été interrompue pendant cinq minutes. Lalonde et Johnson ont été expulsés pour la différence de la joute.

Le jeu a été excessivement rapide dans cette période. Jusqu'à la dix-septième minute, aucun point ne fut compté. Progers a commencé et Pitre l'a imité deux minutes plus tard. Portland, malgré tous ses efforts, n'a pu compter dans cette période. Le résultat final a été de 6 à 3 en faveur du Canadien.

Les équipes s'alignèrent comme suit :

Canadien	Portland
Vézina	Bats
McNamara	Points
Corbeau	Couverts
Arbour	Alles d.
Lalonde	Centres
Pitre	Alles g.
Tobin	

Substituts : Canadien : Progers, Roman, Berlinguette, Poulin et Lavolette; Portland : Barbour, Dundardale, Uksila.

Arbitre : Harvey Pifford; assistant, J. Brennan.

Juges des buts : Ernie Russell et Riley Horn.

Chronometreur : P. Y. Foster. Pénitencier : Cooper Smeaton. Compteur : O. Pilon.

Sommaire de la partie :

Première période

1.—Portland...Harris	2.30
2.—Canadien...Pitre	13.00

Deuxième période

1.—Canadien...Poulin	1.00
2.—Portland...Johnson	7.00
3.—Canadien...Pitre	9.20
4.—Canadien...Pitre	9.20
5.—Portland...Tobin	3.00

Troisième période

8.—Canadien...Progers	17.00
9.—Canadien...Pitre	1.20

Résultat final: Canadien, 6; Portland, 3.

Contrats de l'Internationale

New-York, 26. — Les contrats suivants des clubs de l'Internationale ont été approuvés par le secrétaire Farrell :

Avec Toronto. — Frank Z. Lyons, Edwin Mahoney, William S. Corbett, Fred. Herbert, H. J. Brackett, Martin Beckir, W. J. Kelly, Hugh McQuillan.

Avec Richmond. — Wyatt Lee, Henry Eibel, Frank McDermott, John Verroult, Michael Keilher, G. M. Wilson, Joseph Gleason, Gilmer Thompson, John Campbell, Edna T. Burke, Frank Jarman, Harry O'Donnell, Al W. Burch, W. E. Bankston, Lorin Solon, Fred. Zinnall, Charles Forstbauer, W. E. Maples.

Avec Providence. — D. J. Mulrean, Ray Powell.

Avec Rochester. — C. L. Wanamaker, Desmond Beatty.

Avec Baltimore. — Joel P. Sherman.

Avec Newark. — Thomas Doyle, Leo D. Callahan, Walter Smallwood, Leo Witterstaetter.

Avec Montréal. — D. P. Howley, Arthur D. Maddell, Leon J. Cadore, Fred. J. Wilder, Alvin Carlstrom, Calvin V. Smith, Donald Smith, Russell H. Holmes, William A. Tamm, A. Tyson, Lester Channell, George Jackson, James L. O'Neill, Malcolm J. McDonald.

Avec la Ligue Internationale. — Arbitres : A. J. Cleary, William B. Carpenter, John B. Freeman, Robert Hart, Scott E. Chestnut, W. E. Brandfield, Thomas H. Keenan, E. S. Handiboe.

Les Fédéraux à Baltimore

Les anciens amis de Gilmore sont fort mécontents contre lui.

Baltimore, Ind., 26. — Les amateurs de baseball, à Baltimore, Md., alimenteront à recevoir, un de ces jours, la visite de Jim Gilmore. C'est ce que Jim dit au temps des hostilités. Et c'est nombre de fois qu'il répète cette déclaration.

Mais le temps de mettre bas les armes arrivait, il oublia complètement le Baltimore, qui cependant avait placé \$300,000 dans l'entreprise. Les "Marylanders" supplèrent Jim de voir à leurs intérêts, de remplir sa promesse qu'il y aurait justice pour tout le monde, mais il n'en fit rien. Aussi, est-il plus que temps pour lui d'expliquer sa conduite. La situation l'exige. Tous les arbitres clubs ayant été protégés, pourquoi a-t-il laissé le Baltimore à son sort ?

Jim Gilmore doit donc se montrer assez longanime pour expliquer ou essayer d'expliquer quelques-unes des accusations qui ont été portées contre sa personne, depuis.

Si jamais la paix est conclue, tous les clubs de la Fédérale devront être traités avec une égale justice, autrement il n'y aura pas de paix.

C'est ce que Jim dit au temps des hostilités. Et c'est nombre de fois qu'il répète cette déclaration.

Mais le temps de mettre bas les armes arrivait, il oublia complètement le Baltimore, qui cependant avait placé \$300,000 dans l'entreprise. Les "Marylanders" supplèrent Jim de voir à leurs intérêts, de remplir sa promesse qu'il y aurait justice pour tout le monde, mais il n'en fit rien.

Aussi, est-il plus que temps pour lui d'expliquer sa conduite. La situation l'exige. Tous les arbitres clubs ayant été protégés, pourquoi a-t-il laissé le Baltimore à son sort ?

Jim Gilmore doit donc se montrer assez longanime pour expliquer ou essayer d'expliquer quelques-unes des accusations qui ont été portées contre sa personne, depuis.

Si jamais la paix est conclue, tous les clubs de la Fédérale devront être traités avec une égale justice, autrement il n'y aura pas de paix.

C'est ce que Jim dit au temps des hostilités. Et c'est nombre de fois qu'il répète cette déclaration.

Mais le temps de mettre bas les armes arrivait, il oublia complètement le Baltimore, qui cependant avait placé \$300,000 dans l'entreprise. Les "Marylanders" supplèrent Jim de voir à leurs intérêts, de remplir sa promesse qu'il y aurait justice pour tout le monde, mais il n'en fit rien.

Aussi, est-il plus que temps pour lui d'expliquer sa conduite. La situation l'exige. Tous les arbitres clubs ayant été protégés, pourquoi a-t-il laissé le Baltimore à son sort ?

Jim Gilmore doit donc se montrer assez longanime pour expliquer ou essayer d'expliquer quelques-unes des accusations qui ont été portées contre sa personne, depuis.

Si jamais la paix est conclue, tous les clubs de la Fédérale devront être traités avec une égale justice, autrement il n'y aura pas de paix.

C'est ce que Jim dit au temps des hostilités. Et c'est nombre de fois qu'il répète cette déclaration.

Mais le temps de mettre bas les armes arrivait, il oublia complètement le Baltimore, qui cependant avait placé \$300,000 dans l'entreprise. Les "Marylanders" supplèrent Jim de voir à leurs intérêts, de remplir sa promesse qu'il y aurait justice pour tout le monde, mais il n'en fit rien.

Aussi, est-il plus que temps pour lui d'expliquer sa conduite. La situation l'exige. Tous les arbitres clubs ayant été protégés, pourquoi a-t-il laissé le Baltimore à son sort ?

Jim Gilmore doit donc se montrer assez longanime pour expliquer ou essayer d'expliquer quelques-unes des accusations qui ont été portées contre sa personne, depuis.

Si jamais la paix est conclue, tous les clubs de la Fédérale devront être traités avec une égale justice, autrement il n'y aura pas de paix.

C'est ce que Jim dit au temps des hostilités. Et c'est nombre de fois qu'il répète cette déclaration.

Mais le temps de mettre bas les armes arrivait, il oublia complètement le Baltimore, qui cependant avait placé \$300,000 dans l'entreprise. Les "Marylanders" supplèrent Jim de voir à leurs intérêts, de remplir sa promesse qu'il y aurait justice pour tout le monde, mais il n'en fit rien.

Aussi, est-il plus que temps pour lui d'expliquer sa conduite. La situation l'exige. Tous les arbitres clubs ayant été protégés, pourquoi a-t-il laissé le Baltimore à son sort ?

Jim Gilmore doit donc se montrer assez longanime pour expliquer ou essayer d'expliquer quelques-unes des accusations qui ont été portées contre sa personne, depuis.

Si jamais la paix est conclue, tous les clubs de la Fédérale devront être traités avec une égale justice, autrement il n'y aura pas de paix.

C'est ce que Jim dit au temps des hostilités. Et c'est nombre de fois qu'il répète cette déclaration.

Mais le temps de mettre bas les armes arrivait, il oublia complètement le Baltimore, qui cependant avait placé \$300,000 dans l'entreprise. Les "Marylanders" supplèrent Jim de voir à leurs intérêts, de remplir sa promesse qu'il y aurait justice pour tout le monde, mais il n'en fit rien.

LES CORDONNIERS SONT LES BONNS SPORTSMEN

LEUR ASSOCIATION ATHLETIQUE RECOIT L'APPROBATION DE TOUS LES GRANDS MANUFACTURIERS. — BELLE ASSEMBLEE TENUE VENDREDI DERNIER.

Vendredi soir avait lieu à la salle du Cercle Saint-Pierre une des plus nombreuses et enthousiastes assemblées que l'Association Athlétique le Cordonnier ait eues jusqu'ici.

L'événement avait été annoncé par la distribution de circulaires dans les différentes manufactures de chaussures de la ville et on avait réussi à obtenir par ce moyen une forte représentation de chacune d'elle à cette réunion.

M. Joseph Harris, contremaître de la Jackson & Savage Co., président conjointement avec M. Edmond Gaudette de la Slater Shoe Co., Ltd. On annonce d'autre part, M. J. Royer, contremaître de la James Muir Co., qui devait présider cette assemblée était retenu chez lui par une assez grave indisposition. M. Georges Laurier, le promoteur du projet et contremaître à la Scout Shoe Factory remplit sa charge habituelle de secrétaire. M. Edmond Gaudette est le premier à prendre la parole. Avec l'éloquence que l'on connaît à ce dernier il a su faire saisir à ses auditeurs, tous les grands avantages que le succès d'une association de l'importance de celle projetée rapporterait à ses affiliés. N'oublions pas que nous, les cordonniers, nous avons le nombre et les meilleurs hommes dans chaque ligne de sport. N'avons-nous pas à l'heure qu'il est une équipe du jeu de quilles en évidence que tout le monde tremble de rencontrer. Ils seront à Toledo tous les cinq, allant défendre la réputation des deux équipes à laquelle ils s'étaient engagés par honneur à rester fidèles jusqu'à la fin de la présente saison de ce sport. Ils auront peut-être l'occasion là-bas de jouer sous notre drapeau et nous rapporter une victoire intéressante. Nous leur souhaitons bon voyage, et un heureux retour. M. Jos. Harris parla en anglais et il fut très écouté. Il rappela en termes très appropriés, tous les avantages que les développements de l'athlétisme avaient produits à différentes époques chez tous les peuples. L'athlétisme a toujours été un des plus puissants facteurs de notre vigueur nationale. Cette idée bien comprise des cordonniers de Montréal se manifeste surtout par le nombre et la supériorité des gens de ce métier dissimulés dans les différentes branches du sport. En effet, la prépondérance du cordonnier est évidente partout tant il y met de l'émulation et du goût dans son jeu. Cependant avec ce grand avantage il lui manquait celui plus important encore de posséder une association qui lui fut propre et où il aurait pu s'affirmer et se faire apprécier comme l'homme de son métier. Aujourd'hui notre association lui offre cette opportunité, aidez-nous à réussir en vous inscrivant en masse comme membres.

M. J. Royer représentant spécialement M. T. Aljoe, surintendant de la United Shoe Machinery Company of Canada, dit ensuite quelques mots rassurant les personnes présentes que chez lui tout le monde verrait d'un bon œil le succès d'une association athlétique parmi les cordonniers. M. Georges Laurier vient de recevoir de M. Raoul Lanthier actuellement à New-York, une encourageante lettre par laquelle ce dernier donne non seulement son approbation au projet, mais félicite chaleureusement les promoteurs. Il les assure de tout son dévouement et les invite à s'adresser à lui en aucun temps, si on croit qu'il peut faire quelque chose pour le succès de cette entreprise. Comme on le sait, M. Raoul Lanthier est directeur de la Kingsbury Goodyear, et un de nos plus populaires sportsmen de Montréal.

À 9.57 heures, l'arbitre donna le signal des hostilités. La première ronde se termina à avantages pratiquement partagés, bien que Willard se fût montré légèrement supérieur à Moran. Les deux hommes s'étudièrent attentivement.

La seconde ronde fut légèrement favorable à Willard. Moran se servit de sa gauche et de sa droite. Mais Willard riposta durement. Les combattants se talochèrent furieusement au centre. La grande portée de Willard mystifia Moran.

Moran, dans la troisième manche, planta sa gauche dans l'estomac de Willard. Le champion riposta durement à la même place. La manche fut assez bien partagée.

La quatrième ronde fut à l'avantage du champion. Les prises de corps furent nombreuses. Willard obtint le premier sang dans cette ronde, en fendant l'œil gauche de Moran.

Les autres rondes, jusqu'à la huitième, furent à l'avantage de Willard. La huitième et la neuvième furent nulles, Moran opposant une résistance désespérée et frappant durement.

La finale fut excitante, et les combattants cherchèrent le K. O. et ne se fatiguèrent pas. Quand la cloche sonna, les deux Hercules se talochèrent avec ardeur. L'arbitre rendit alors la décision en faveur de Willard, le déclarant vainqueur aux points.

Dans les préliminaires, l'assaut de Jimmy Murray, de New-York, et Charlie Greyball, de Chicago, se termina en faveur du premier, Greyball abandonnant la partie à la troisième ronde.

Bat. Levinsky battit "Jim" Savage à son aise dans un assaut de six rondes. C'était la vingtième rencontre de Levinsky pendant le mois de mars. Le promoteur Rickard a déclaré, après la bataille, que les recettes avaient atteint le chiffre de \$151,254.

La bataille de New-York, à la salle de Madison Square Garden, le champion se montra supérieur à son adversaire dans neuf des dix rondes au programme. Dans la troisième manche, Moran afficha une maladresse surprenante au chapitre du pugilat quand il fut vaincu par le champion de Jack Johnson. Le champion se déclara après la bataille s'être luxé tous les métacarpiens de la main droite au cours de la troisième reprise, ce qui eut pour résultat de modifier son ardeur et de laisser Moran prendre un peu plus l'offensive.

Moran affirma cependant un courage extraordinaire au cours de cette bataille. Quoique ses crochets de droite eussent peu d'effet contre Willard, il se battit jusqu'à la fin du combat avec une ardeur qui lui valut des applaudissements bien mérités. Le champion lui porta moins coups directs, mais Moran encaissa sans jamais se départir de l'ardeur avec laquelle il avait commencé la bataille. Willard ne parut pas toutefois se dépenser outre mesure pour mettre Moran knock-out.

L'arbitre Charley White déclara après la bataille que jamais il n'avait arbitré un combat dans lequel les rivaux s'étaient montrés aussi soucieux du respect des règlements. Madison Square Garden était rempli à son comble. Environ 200 femmes ont assisté au combat en toilettes de soirée.

À 9.40 heures, après les préliminaires, Willard fit son entrée dans l'arène, salué par une salve d'applaudissements. Il portait une longue tunique verte et il posa avec grâce pour les photographes, de même que son gérant, "Tom" Jones.

Moran fit son apparition, à son tour, à 9.41. Il fut reçu par des acclamations triphantes, et on se fut lent à s'apercevoir que l'Irlandais avait la majorité des assistants pour lui. Il souriait à la foule, et il posa également devant les objectifs des photographes.

Les deux combattants semblaient fort à leur aise et ils s'inscrivaient avec confiance à leurs seconds et leurs amis. L'annonceur Humphries a présenté à l'assistance des célébrités du pugilat comme "Bob" Fitzsimmons, "Kid" McCoy, John L. Sullivan, à qui la foule fit une démonstration sans égale, et Tex. Rickard, le promoteur du match d'hier.

À leur entrée dans l'arène, Moran pesait 210 livres et Willard pesait 250 livres, en costume de pugiliste. Willard paraissait dépasser Moran en hauteur de toute la tête.

Willard fit son entrée dans l'arène, salué par une salve d'applaudissements. Il portait une longue tunique verte et il posa avec grâce pour les photographes, de même que son gérant, "Tom" Jones.

Moran fit son apparition, à son tour, à 9.41. Il fut reçu par des acclamations triphantes, et on se fut lent à s'apercevoir que l'Irlandais avait la majorité des assistants pour lui. Il souriait à la foule, et il posa également devant les objectifs des photographes.

Les deux combattants semblaient fort à leur aise et ils s'inscrivaient avec confiance à leurs seconds et leurs amis. L'annonceur Humphries a présenté à l'assistance des célébrités du pugilat comme "Bob" Fitzsimmons, "Kid" McCoy, John L. Sullivan, à qui la foule fit une démonstration sans égale, et Tex. Rickard, le promoteur du match d'hier.

J. P. Elie, de la Slater Shoe Co., et vaudeville très connu à Montréal, offre le concours de toutes ses capacités aux promoteurs du nouveau projet. M. Edgar Turcotte, un des plus populaires sportsmen parmi les cordonniers, annonce, que M. Georges Lussier, du Bois Turcotte, serait des plus heureux de mettre son établissement, un ou deux soirs par semaine, à l'entière disposition des membres de l'association.

M. E. Turcotte fut chaleureusement applaudi. M. Joseph Buteau, secrétaire de la ligue de quilles des manufactures de chaussures, déclare qu'il apprécierait hautement le but que se proposait d'atteindre l'Association Athlétique le Cordonnier. Tout le monde se sentira orgueilleux dans quelques semaines de posséder à Montréal, une association aussi bien organisée. Il félicite M. Geo. Laurier de la louable initiative qu'il a eue de réunir d'une manière aussi inséparable les cinq meilleurs joueurs de quilles de Montréal, qui sont de bons et valables cordonniers. M. John Noël, de la Ames-Holmes-McCreedy No 1, annonce qu'il n'a aucun doute que la propagande à cet endroit va fournir les meilleurs résultats. M. Edouard Croteau parle dans le même sens. À propos de la Rena Footwear Co., M. Georges Laurier est invité à dire quelques mots. Il remercie les personnes présentes d'être venues en aussi grand nombre, à cette assemblée. Il a aucun doute que l'Association Athlétique le Cordonnier fera dignement honneur au métier de cordonnier. On pourra enfin s'apercevoir que les cordonniers peuvent faire quelque chose, quand ils le veulent. Nous avons tout ce qu'il nous faut pour réussir : les plus habiles joueurs, et les meilleurs hommes pour en prendre charge. N'oublions pas que si notre association nationale du jeu de la crosse a commencé à s'affirmer on le doit à l'esprit d'initiative de M. Raoul Lanthier, et de M. Adolphe Lussier, deux grands manufacturiers de chaussures de cette ville. En tant que de véritable sportsmen, n'oublions pas non plus que l'A. A. Shamrock, a eu ses plus beaux jours lorsque M. Clarence F. Smith était un de ses principaux directeurs. Ne nous faisons pas illusion que ces gens là ne s'intéressent pas à nous, si la chose leur paraît sérieuse, je suis convaincu qu'ils nous aideront généralement. L'assemblée se termina par l'enlèvement presque en bloc de toutes les personnes présentes.

M. Georges Laurier vient de recevoir de M. Raoul Lanthier actuellement à New-York, une encourageante lettre par laquelle ce dernier donne non seulement son approbation au projet, mais félicite chaleureusement les promoteurs. Il les assure de tout son dévouement et les invite à s'adresser à lui en aucun temps, si on croit qu'il peut faire quelque chose pour le succès de cette entreprise. Comme on le sait, M. Raoul Lanthier est directeur de la Kingsbury Goodyear, et un de nos plus populaires sportsmen de Montréal.

À 9.57 heures, l'arbitre donna le signal des hostilités. La première ronde se termina à avantages pratiquement partagés, bien que Willard se fût montré légèrement supérieur à Moran. Les deux hommes s'étudièrent attentivement.

La seconde ronde fut légèrement favorable à Willard. Moran se servit de sa gauche et de sa droite. Mais Willard riposta durement. Les combattants se talochèrent furieusement au centre. La grande portée de Willard mystifia Moran.

Moran, dans la troisième manche, planta sa gauche dans l'estomac de Willard. Le champion riposta durement à la même place. La manche fut assez bien partagée.

La quatrième ronde fut à l'avantage du champion. Les prises de corps furent nombreuses. Willard obtint le premier sang dans cette ronde, en fendant l'œil gauche de Moran.

Les autres rondes, jusqu'à la huitième, furent à l'avantage de Willard. La huitième et la neuvième furent nulles, Moran opposant une résistance désespérée et frappant durement.

La finale fut excitante, et les combattants cherchèrent le K. O. et ne se fatiguèrent pas. Quand la cloche sonna, les deux Hercules se talochèrent avec ardeur. L'arbitre rendit alors la décision en faveur de Willard, le déclarant vainqueur aux points.

Dans les préliminaires, l'assaut de Jimmy Murray, de New-York, et Charlie Greyball, de Chicago, se termina en faveur du premier, Greyball abandonnant la partie à la troisième ronde.

Bat. Levinsky battit "Jim" Savage à son aise dans un assaut de six rondes. C'était la vingtième rencontre de Levinsky pendant le mois de mars. Le promoteur Rickard a déclaré, après la bataille, que les recettes avaient atteint le chiffre de \$151,254.

La bataille de New-York, à la salle de Madison Square Garden, le champion se montra supérieur à son adversaire dans neuf des dix rondes au programme. Dans la troisième manche, Moran afficha une maladresse surprenante au chapitre du pugilat quand il fut vaincu par le champion de Jack Johnson. Le champion se déclara après la bataille s'être luxé tous les métacarpiens de la main droite au cours de la troisième reprise, ce qui eut pour résultat de modifier son ardeur et de laisser Moran prendre un peu plus l'offensive.

Moran affirma cependant un courage extraordinaire au cours de cette bataille. Quoique ses crochets de droite eussent peu d'effet contre Willard, il se battit jusqu'à la fin du combat avec une ardeur qui lui valut des applaudissements bien mérités. Le champion lui porta moins coups directs, mais Moran encaissa sans jamais se départir de l'ardeur avec laquelle il avait commencé la bataille. Willard ne parut pas toutefois se dépenser outre mesure pour mettre Moran knock-out.

L'arbitre Charley White déclara après la bataille que jamais il n'avait arbitré un combat dans lequel les rivaux s'étaient montrés aussi soucieux du respect des règlements. Madison Square Garden était rempli à son comble. Environ 200 femmes ont assisté au combat en toilettes de soirée.

À 9.40 heures, après les préliminaires, Willard fit son entrée dans l'arène, salué par une salve d'applaudissements. Il portait une longue tunique verte et il posa avec grâce pour les photographes, de même que son gérant, "Tom" Jones.

Moran fit son apparition, à son tour, à 9.41. Il fut reçu par des acclamations triphantes, et on se fut lent à s'apercevoir que l'Irlandais avait la majorité des assistants pour lui. Il souriait à la foule, et il posa également devant les objectifs des photographes.

Les deux combattants semblaient fort à leur aise et ils s'inscrivaient avec confiance à leurs seconds et leurs amis. L'annonceur Humphries a présenté à l'assistance des célébrités du pugilat comme "Bob" Fitzsimmons, "Kid" McCoy, John L. Sullivan, à qui la foule fit une démonstration sans égale, et Tex. Rickard, le promoteur du match d'hier.

À leur entrée dans l'arène, Moran pesait 210 livres et Willard pesait 250 livres, en costume de pugiliste. Willard paraissait dépasser Moran en hauteur de toute la tête.

Willard fit son entrée dans l'arène, salué par une salve d'applaudissements. Il portait une longue tunique verte et il posa avec grâce pour les photographes, de même que son gérant, "Tom" Jones.

Moran fit son apparition, à son tour, à 9.41. Il fut reçu par des acclamations triphantes, et on se fut lent à s'apercevoir que l'Irlandais avait la majorité des assistants pour lui. Il souriait à la foule, et il posa également devant les objectifs des photographes.

Les deux combattants semblaient fort à leur aise et ils s'inscrivaient avec confiance à leurs seconds et leurs amis. L'annonceur Humphries a présenté à l'assistance des célébrités du pugilat comme "Bob" Fitzsimmons, "Kid" McCoy, John L. Sullivan, à qui la foule fit une démonstration sans égale, et Tex. Rickard, le promoteur du match d'hier.

AMUSEMENTS

Théâtre NATIONAL
AUJOURD'HUI
Mlle ANDRÉE MERY dans
"PRIMEROSE"
3 Actes par de Caillault et Fiers.
300-5-A

Théâtre ANADIEN
OPERA
"L'Amour Mouillé"
PRINCESS CE SOIR, 8.15.
MAT. MERC. SAM.
ALBERT BROWN, dans
The White Feather
PRINX Soir, 8.15; Matin, 5.00 à 11.00.
300-5

A Hot Springs
Hot Springs, 26. — Voici les résultats des courses de samedi :
1ère course—3 ans, à réclamer, 4-1-2 furlongs :
1. Marie Miller, 107, Murphy, 7 A
2. Lohela, 107, Ambrose, 11 A 55.
3. A 2 et 1 A 6.
4. Blue Wing, 103, Gentry, 5 A 1, 6 A 3 et 1 A 3.
Temps, 1.56 3-5.
Verde et Jay Thummet ont aussi couru.

2ème course—3 ans et plus, à réclamer, 5-1-2 furlongs :
1. Marie Miller, 107, Murphy, 13 A
2. Wild Bear, 109, Stirling, 8 A 1.
3. Blue Wing, 111, Teert, 10 A 1, 3 A 1 et 8 A 5.
Temps, 1.08 1-5.

3ème course—3 ans et plus, à réclamer, 6 furlongs :
1. Milton Robble, 110, Murphy, 12 A
2. Blue Wing, 109, Murphy, 2 A 1 et 1 A 3.
3. Thera McMain, 94, Henry, 12 A
4. A 1 et 3 A 5.
Temps, 1.16 1-5.

4ème course—3-1-2 furlongs :
1. Glomer, Lelions, Crafton, Petro et d'Amie, 106, 109, A. N. 1403 rue Craig
2. Beverly James, 109, Haynes, 9 A
3. A 1 et 1 A 2.
4. Uncle Jimmie,

LA CAMPAGNE MUNICIPALE

La lutte pour la Mairie

LE MAIRE MARTIN

Comme il l'a dit lui-même à ses auditeurs, c'était hier soir, la vingt-neuvième assemblée électorale du maire Martin. Il en avait tenu trois dans le cours de la journée et une le soir précédent.

En effet, samedi soir, le Maire a porté la parole à la salle Saint-Charles, dans le quartier Saint-Gabriel, devant un auditoire estimé à 1,100 personnes.

Dans le cours de l'après-midi, hier, M. Martin a tenu une première assemblée à la salle municipale de Côte Saint-Paul, où il y avait 500 personnes, puis il s'est rendu au nord de la rue Saint-Laurent pour parler à un auditoire de nationalité italienne. Environ 100 personnes assistaient à cette dernière assemblée.

Enfin, hier soir, le Maire s'adressait aux électeurs de Sainte-Cunégonde, réunis en très grand nombre dans la salle municipale, sous la présidence de MM. Thibault et A. Legault.

Aux différents endroits que nous venons de mentionner, M. Martin a reçu un accueil sympathique. Il a encore été le seul ou l'un des premiers à porter la parole. Le maire dit qu'il a des amis qui viendront volontiers parler en sa faveur, mais qu'il préfère être seul afin de prendre l'entière responsabilité de ce qui sera dit.

Le Maire a répété avec quelques retouches, partout où il a parlé, son discours électoral. Il s'est attaqué furieusement aux deux adversaires. Au commencement de la campagne, M. Martin en avait surtout à M. McDonald, mais, maintenant, M. Lapointe, qui devient de jour en jour un adversaire beaucoup plus dangereux que M. McDonald, doit aussi subir sa bonne part de reproches et de critiques.

Le maire a encore déclaré, hier soir, que M. Lapointe, durant son long stage à l'hôtel de ville, avait toujours favorisé la minorité anglaise au détriment de la majorité française, la partie Ouest au détriment de la partie Est. Il a en outre déclaré que, suivant lui, M. Lapointe était uni à M. McDonald pour diviser contre lui, le maire, le côté canadien-français.

Après l'attaque continue contre le Bureau des Commissaires et la Ligue des Citoyens et la relation des expropriations scandaleuses, le maire s'est attaché à démontrer que ce n'était pas de sa faute si la ville se trouvait dans l'état actuel; qu'il avait eu à traverser la crise la plus terrible «qui a marqué le règne d'un maire» et que l'administration précédente à la mairie avait augmenté la dette municipale de quarante millions.

Le maire s'est élevé avec force contre les capitalistes et les journaux qui, dit-il, ont l'audace de vouloir faire peser sur ses épaules la responsabilité de la situation actuelle. Si on l'a tant attaqué et ridiculisé, continua-t-il, c'est parce qu'il était un œuvre ouvrier. En l'attaquant et en le ridiculisant, ajouta-t-il encore, on a attaqué et ridiculisé ceux qui, il y a deux ans, ont voté en sa faveur.

LES ASSEMBLÉES DE M. L. LAPOINTE

M. Lapointe, à chacune des assemblées qu'il a tenues depuis samedi en faveur de sa candidature à la mairie, s'est demandé, pendant que les nombreux auditeurs lui faisaient une ovation, ce qui a bien pu inspirer à M. le maire Martin de le traiter lui, L. A. Lapointe, de candidat des coulisiers à la mise en nomination.

La salle n'était pas d'abord composée exclusivement de partisans de l'échevin du quartier Est et n'empêchait, dit-il, que l'indignité de la conduite du maire à l'égard de la candidature de M. Lapointe, pendant 20 minutes il a été incapable de placer un mot et qu'il a dû se contenter de dire «au revoir et merci».

Comment le maire n'a-t-il pu oser le traiter de candidat des coulisiers, l'échevin du quartier Est demande M. Lapointe, quand il a pu répondre de son honnêteté et de son caractère municipal de seize ans, sans une tache? Ses coulisiers, jamais il n'en est plus venu à l'hôtel de ville que depuis deux ans. Mais où allaient-ils? Comme le procès Pournier l'a révélé, dit M. Lapointe, ils allaient au cabinet de M. le maire et au cabinet de M. McDonald. Rien plus, c'est un coulisier et un des plus habiles, celui qui voulait faire donner un contrat sans soumission à une compagnie d'asphalte, qui est le principal organisateur de la campagne actuelle du maire Martin.

Ces paroles énergiques de M. L. A. Lapointe elles ont reçu le même accueil sympathique des cinq assemblées où il les a prononcées depuis la nomination. Le principal concurrent de M. Martin, faisant preuve d'une activité, qui comme il le dit lui-même prouve bien que le maire a tort de le croire malade, a porté la parole, samedi soir, dans les quartiers Delorimier et Hochelaga où il a tourné en sa faveur des assemblées qui ne l'étaient peut-être pas complètement de prime abord. Dimanche, il a fait l'exposé de son programme à la ville Emard et à la salle Prince-Arthur devant les électeurs israéliites, qui l'ont reçu royalement. Il a eu d'ailleurs le même succès à Ville-Emard et finalement, hier soir, à la salle du marché Saint-Jean-Baptiste. Les réunions du dimanche soir sont d'ordinaire peu courues. L'assistance était pourtant très nombreuse. Sans un interrupteur, qui paraît avoir servi l'orateur depuis deux jours à toutes ses assemblées, la totalité de l'assistance paraissait favorable à M. Lapointe. Celui-ci, mis en bonne

Pour devenir Commissaire

M. E. W. VILLENEUVE

M. E. W. Villeneuve, candidat au Bureau des Commissaires, a prononcé pas moins de six discours depuis l'appel nominal samedi. A l'hôtel de ville d'abord, où son nom fut proclamé par le Greffier de la Ville, avec les autres candidats et au milieu d'applaudissements chaleureux il déclara son indépendance entière pour ne vouloir connaître que les dictées de sa conscience dans le seul intérêt de tous les contribuables, et ensuite, samedi, dans le quartier St-Gabriel (salle Unity), à la Côte des Neiges (salle Charette), puis dimanche matin à Yerville, dimanche après-midi à Bordeaux et enfin à Ahuntsic.

A tous ces endroits M. Villeneuve a reçu des marques de sympathie qui lui firent dire qu'il n'est pas nommé par le hasard de l'ordre alphabétique, le dernier sur la liste, il sera, par la volonté du peuple, le premier le soir du trois avril.

Le candidat développait un thème nouveau, déplorait au sujet des élections, l'apathie du peuple quand vient le moment d'aller enregistrer son vote. Cette indifférence, disait-il, n'est pas due aux mauvais traitements publics qui se disent éternellement. «Pourquoi se gêner puisque les contribuables nous laissent faire et se désintéressent à la chose publique; allons-y; nous avons vidé leur poche droite, ils ne nous laissent pas leur poche gauche, ils ne disent rien».

«Le temps est venu, s'exclama M. Villeneuve, d'aller en masse au bureau de vote et appuyer les hommes sérieux qui ont vu venir la Ville du borborygme où elle s'enlise. Ce n'est que par le vote nombreux, général, de tous les hommes sages, que nous pourrions faire échec aux manœuvres des exploitateurs. Pour s'y reconnaître parmi le grand nombre des candidats, il suffit d'examiner leur passé et leurs œuvres, les bons étant choisis, il faut les appuyer par un vote solide pour contrecarrer les tentatives de divisions faites aux bénéfices des hommes de paille mis en les rangs par des «schémers» dont le but est facile à deviner».

M. Villeneuve expose ensuite le travail qu'il a accompli pour ses concitoyens depuis son grand nettoyage public en 1909, jusqu'à son projet de loi pour faire avorter une publicité de \$1,500,000, accordée aux plus hautes soumissions, sauvant d'un seul coup \$400,000 aux contribuables.

«Notre administration municipale est pire que jamais, dit M. Villeneuve, et si comme simple citoyen j'ai combattu pour empêcher des actions ruineuses pour empêcher de dire que lorsqu'un mandat n'a pas été conféré, je continuerai avec plus d'énergie que jamais, car j'aurai tout Montréal pour m'appuyer. A lutter pour mettre fin au vote et à la concession à l'hôtel de ville, afin que le contribuable obtienne la pleine valeur de l'argent versé dans le trésor commun».

Dans les quartiers éloignés, M. Villeneuve touche à une idée qu'il eût déjà l'occasion d'exposer brièvement au début de sa campagne: la création de salles de lecture publique dans les salles municipales des quartiers excentriques.

«Nous avons de magnifiques locaux de par toute la ville qui ne servent à rien, dit M. Villeneuve, pourquoi ne pas créer dans ces centres d'habitation populaires où l'ouvrier, qui n'a pas le temps, sa journée finie, d'aller dans le cœur de la ville passer deux ou trois heures dans les bibliothèques. Pourquoi ne pas lui donner journaux, revues et périodiques où il puisera, tout en se récréant, de nouvelles connaissances, meublera son intelligence et pulvérisera les forces pour la lutte de chaque jour où le plus fort est toujours l'homme le plus renseigné. C'est une œuvre à laquelle je me dévouerai croyant, avec vous tous, que s'il en est dans l'ordre matériel de très urgentes, il n'en est pas de plus belle et de plus digne de l'encouragement des administrateurs publics».

Les orateurs aux diverses réunions furent MM. Violette, C.R., W. E. MacMahon, ex-échevin, le Dr. Crutchlow, Arthur Plante, C.R., Fitz-James, C. Brown, David Giroux, John Malone, le Dr. Leprohon, J. P. Macé et L. Ladouceur. Tous firent l'éloge de M. Villeneuve, déclarant que le fils de feu l'hon. J. O. Villeneuve qui présida avec honneur aux destinées de Montréal, il y a quelques années, sera le digne successeur d'un digne père.

CE SOIR AU MARCHE ST-JEAN BAPTISTE

M. Villeneuve parlera ce soir, lundi, à la salle du marché St-Jean-Baptiste, puis dans la salle St-Jean-Berchmans, coin Marie-Anne et Chambord, quartier Duvernay. Les candidats à l'échevinage sont invités. Plusieurs orateurs accompagneront M. Villeneuve.

LA CAMPAGNE DE M. T. MARSIL

M. Tancrède Marsil, candidat au Bureau de Contrôle, assure qu'il est vraiment l'ami de l'ouvrier.

Ce programme, court, M. Marsil l'énonçait devant 1200 personnes qui assistaient samedi soir à son assemblée à l'école Saint-Charles, recevant des applaudissements enthousiastes.

La campagne qu'il a entreprise, dit-il, n'est pas une campagne essentiellement électorale. Cette méthode est bonne pour certains candidats qui assomment l'électorat avec des programmes aux vingt-cinq articles.

Nous, Marsil, a commencé à jeter la «bonne semence» depuis près de deux ans en éveillant les endormis et flagellants les flagorneurs. «Le chômage, c'est la question actuelle et brûlante. Montréal compte actuellement 45,000 sans-travail. Le pain est rare à la maison, la mère et les enfants crèvent de faim. La Ville inhumaine n'entend pas les cris de ces malheureux qui pourtant paient des taxes. «Cependant, il est une mesure efficace pour prévenir une telle calamité. «Pourquoi ne pas voter le budget une autre date que le 31 décembre?» Et ici M. Marsil développe son plan. Il donne les péripéties par lesquelles passent les adoptions de soumissions. Attermolement des commissaires et des échevins d'un côté, chicanes des soumissionnaires de l'autre, coulisiers à

La course à l'Echevinage

M. ALF. COLAS CANDIDAT DE L'UNION DES MOULERS

A une grande assemblée régulièrement convoquée par l'Union des Moulers, les membres de cette Union ont décidé, à l'unanimité, d'appuyer chaleureusement la candidature de M. Alfred Colas, dans le quartier Lafontaine.

On sait que l'importante industrie qu'est la Standard Foundry Ltd., dont M. A. Colas est le directeur-gérant depuis cinq ans, occupe un grand nombre d'ouvriers.

M. Colas, par sa sollicitude, par sa justice et sa loyauté, s'est acquis l'estime de tous ses subordonnés, qui lui prouvent aujourd'hui leur reconnaissance.

Les unions ouvrières d'ailleurs ont toujours trouvé en lui un ami sincère et dévoué.

Les ouvriers qui le connaissent savent que M. A. Colas, quoique jeune encore, par la grande étendue de ses connaissances commerciales et par son contact journalier avec les ouvriers, connaît admirablement leurs besoins. Ils ne sauraient donc envoyer à l'Hôtel de Ville un meilleur représentant de leurs intérêts.

C'est ce qu'ont compris les ouvriers moulers en lui votant la résolution suivante:

UNION DES MOULERS, SECTION

OU No 21

A une assemblée des moulers, section ou No 21, il a été proposé: Attendu que M. Alfred Colas, directeur-gérant de la Standard Foundry & Machinery Company, Limited, est candidat à l'échevinage pour le quartier Lafontaine, à l'élection du trois avril prochain;

Attendu que l'usine qui dirige M. Colas a été l'une des premières à accepter les règlements et les prix de l'Union;

Attendu que les relations de l'Union avec M. Colas ont toujours été cordiales;

Résolu: Que cette Union vote avec plaisir la candidature de M. Colas dans le quartier Lafontaine et qu'elle s'efforcera de la faire réussir en l'appuyant des votes de ses membres résidant dans le quartier.

Vraie copie.

JOSEPH LEBEL,

Secrétaire-trésorier.

Montréal, 21 mars 1916.

M. MAYRAND

L'échevin George Mayrand, candidat à l'échevinage dans Delorimier, a accepté le défi que lui a lancé son adversaire, M. J. M. Guindon, de tenir une assemblée contradictoire le 29 mars.

M. Mayrand a mis comme condition que les candidats seulement adresseront la parole et que le temps des deux orateurs sera fixé pour ces derniers en présence des présidents de l'assemblée.

L'échevin Mayrand a tenu une assemblée, samedi soir à son comité, 1100 rue Mont-Royal, près Bordeaux. Près de trois cents contribuables assistaient à cette réunion à laquelle M. Mayrand a exposé son programme.

Hier soir, M. Mayrand a continué sa campagne en tenant une assemblée rue St-Jérôme, pour les électeurs de langue anglaise.

Ce soir, M. Mayrand tiendra deux grandes assemblées, une à la salle municipale Delorimier et l'autre à son comité central, rue Mont-Royal. Des orateurs distingués l'accompagneront.

M. ALFRED LEDUC

M. Alfred Leduc nous prie d'annoncer qu'il ne fait partie d'aucune organisation municipale dans Saint-Henri.

M. BERUBE DANS LE QUARTIER LAURIER

Le comité d'organisation de l'élection de M. Berubé avait convoqué tout spécialement les électeurs de la paroisse St-Georges, à une assemblée dans cette paroisse. Le candidat a expliqué son programme, a critiqué sévèrement l'administration municipale, a parlé des expropriations scandaleuses faites depuis deux ans, il s'est prononcé fortement pour la création des Gouttes de Lait dans toute la ville et pour les mesures d'hygiène et de protection de la santé publique par tous les moyens.

Président: MM. Delisle, Albert Wexler, Robert Miller. Les orateurs furent: Notaire J. A. Nadeau; J. N. Cabana, G. H. Wilson, Henry Blachford, M. Wexler, fit un appel spécial à l'élément juif, à accomplir leur devoir en votant pour M. Berubé.

ASSEMBLÉES CETTE SEMAINE, POUR M. BERUBE

Mardi soir: A la Salle Workman, rue Fairmount; spécialement pour les Dames. Des orateurs distingués adresseront la parole.

Mercredi soir: A l'hôtel de ville, angle des rues St-Laurent et Laurier; assemblée pour tous les électeurs, discours français et anglais. Les autres réunions dans le Nord seront annoncées plus tard.

LA CAMPAGNE DE M. R. OUMET

M. Raphaël Oumet a ouvert un comité à 525 Ste-Catherine-est, angle St-Thomé. Tous les électeurs sans distinction sont cordialement invités. M. Oumet tiendra sa première assemblée mardi soir à la salle de l'Assistance publique. On entendra des orateurs de talent.

GRANDE ASSEMBLÉE DE M. DAVIGNON

M. Joseph Davignon, candidat à l'échevinage dans Papineau, tiendra une grande assemblée en plein air, ce soir, à 8.30 p.m. au coin des rues Papineau et Sainte-Catherine.

Des orateurs distingués accompagneront le candidat et traiteront des choses sérieuses. Ces orateurs seront: A. Monet, avocat; Léandre Plante, H. C. Savaria, notaire, Bernard Rose, avocat et le candidat. Tous les citoyens du quartier sont priés d'assister.

SAINT-HENRI

Hier soir, où lieu une grande assemblée en faveur de M. J. B. Bédard, candidat à l'échevinage dans le quartier St-Henri. L'assemblée fut présidée par MM. Dr Tremblay et Clément Lafleur, conjointement.

BYRRE
VIN TONIQUE & APÉRITIF
RECOMMANDE AUX FAMILLES
L. VIOLET, CHIEF, FRANCE.
AGENTS: HUDON, HEBERT & CIE, LIMITED, MONTREAL.
264-1-9-7-11

Le vol des boîtes du téléphone

LE VOLEUR, RETROUVE APRES D'ACTIVES RECHERCHES DU DETECTIVE KELLERT, EST CONDAMNÉ A SEPT ANS DE PENITENCIER.

Joseph Kellert, gérant du bureau fédéral de détectives, l'un des mieux connus et des plus vieux des détectives de Montréal, de fait l'un des premiers a remporté un triomphe, aujourd'hui, quand il vit condamner à 7 ans de pénitencier l'homme qui paraît avoir été l'âme de la bande organisée qui, au cours des derniers six mois, ne vola pas moins de cent et peut-être cent vingt-cinq boîtes automatiques de la Cie de Téléphone Bell, dans les hôtels, les restaurants et autres magasins.

L'individu a nom: Charles Rosenberg; il déclara que c'est la maladie de sa femme qui l'avait conduit à ses vols systématiques.

Il avait si bien fait pour dépister la police, qu'il fallut beaucoup de temps à M. Kellert pour le localiser, avec une simple description, mais, finalement, il l'attrapa un si grand nombre au cours de ses 25 années de service secret.

Le juge Lanctôt admonesta sévèrement l'accusé en rendant son jugement.

Il pourrait, dit-il à Rosenberg le renvoyer à 14 ans de pénitencier.

Il fit une revue détaillée de la cause et déclara que l'offense s'était faite par l'usage des boîtes automatiques de la Cie de Téléphone Bell.

«Les riches», dit sa Seigneurie, «peuvent se permettre de louer des instruments de téléphone à l'année, mais il ne reste aux autres que les boîtes automatiques dont la Cie de Téléphone les a pourvus, et au moyen de laquelle, pour une pièce de 5 sous, ils peuvent avoir une communication aussi longue ou aussi courte qu'ils le désirent».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Le vol des boîtes de téléphone est un crime qui doit être puni sévèrement».

«Il y a plus. En volant ces instruments, — ce qui est en outre l'acte d'un lâche, car il n'y a personne pour les surveiller, puisque personne ne peut s'imaginer qu'un homme irait voler un instrument d'une telle importance, — vous avez rendu chaque hôtelier, chaque marchand, chaque épicière où vous en avez pris un, passible d'une amende de 4 dollars qu'ils se sont engagés à payer au cas de disparition, et ceci, outre l'argent que ces instruments pouvaient contenir».

«La mise à jour de votre culpabilité a coûté des heures de travail considérable de la part de quelques-uns des meilleurs détectives de la ville, et je comprends que la Cie de Téléphone Bell, propriétaire des boîtes automatiques, a fait des dépenses à ce sujet pour plus de \$1,000. Plus de cent instruments ont été volés, et on en a trouvé une vingtaine en votre possession».

«Il faut faire un exemple. Les agents qui vous ont arrêté, m'ont demandé d'être sévère et je devrais l'être».

Lorsque la sentence fut prononcée, Rosenberg ne la comprit pas tout entière, et quand le gérant qui le conduisait aux cellules lui le répéta, il haussa simplement les épaules. Il semble que ce n'est pas la première fois qu'il est dans le trouble de cette nature.

Après le prononcé de la sentence, les avocats dont les services ont été requis par les amis de Rosenberg, annoncèrent qu'ils présenteront lundi une motion pour faire réviser la cause, sous la raison que la sentence fut excessive, que le plaidoyer de coupable fut fait pendant la détention, et que l'enquête ne fut tenue suivant le code criminel.

Cette femme avait eu une bonne idée

AU COURS D'UN PROCES QUI S'EST PLAIDE DEVANT LA COUR D'APPEL IL EST DEMONTRE QU'UNE FEMME AVAIT EU RAISON DE NE PAS SIGNER UN ACTE DE PARTAGE.

Une cause qui comporte des détails assez intéressants a été soumise au tribunal de la Cour d'Appel présidé par MM. les juges Sir Horace Archambault, Trenholme, Cross, Carroll et Pelletier.

La demanderesse dans l'affaire est une dame Mary Maher et Joseph Archambault est le défendeur.

D'après les détails soumis au dossier, il apparaît que la demanderesse réclamant sa part de revenus d'une vente de terrain à laquelle, son père, interne comme lunatique, dans un asile de Pougkepsie, N.-Y., n'aurait jamais consenti.

Le terrain en question autrefois vendu pour \$3,000 par la famille Trudel, à la Longue-Pointe, trouva par la suite un acheteur à \$100,000 en raison du «boom» immobilier de ces dernières années.

Mme Maher est l'épouse d'Edouard Trudel, l'intéressé.

Vers 1880, la nombreuse famille de Trudel père, après un séjour d'une dizaine d'années aux Etats-Unis, résolut de vendre pour \$3,000, le terrain dont elle était propriétaire à la Longue-Pointe.

Ceci, toutefois, dans l'opinion de M. le juge Demers ne constituait pas une ratification du contrat.

Le défendeur Archambault en appelle du jugement rendu, alléguant sa bonne foi dans la transaction, prescription quant à la vente, et validité du consentement de la femme quand elle accepta les \$300 indiqués par sa quote-part.

M. J. O. Lacroix représente le défendeur et M. F. Laverty, C.R., occupe pour la demanderesse.

Feuilleton du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

Par RENE D'ANJOU

(Suite) No 257.

Le jeune homme devina ce que à quoi songeait sa mère, et il voulut, comme toujours, chasser les papillons noirs volant aux alentours.

— Alors, mère, tu as invité les vieux amis à dîner en l'honneur du tirage de ton soldat. Tu sais, les menus sont tricolores, et je planterai des drapeaux dans tous les verres.

Elle lui sourit doucement :
— Nous aurons l'air d'être à la guinguette, mon chéri.

— Et qu'importe ! nous serons chez nous, libres de nous amuser à notre aise ; on dira, si on veut, que nous ne sommes pas distingués, pas gens du monde, gournés ou l'on pontifie. Qu'importe ! sommes-nous comme tant d'autres, nous ? et n'avons-nous pas le droit, après tant de soucis, de crier victoire ? Tu voulais ton fils français, comme toi, tu n'y es pas arrivée sans peine et sans gloire ! Et puis nos amis ne diront rien et ne trouveront rien de ridicule, tous sont sincères et nous aiment ; qui as-tu invité ?

— Rien que les anciens. Les Randiot et leur fille Jacques, les Ribourg, ta grand-mère et ton camarade François. La voiture s'arrêtait devant l'appartement que, depuis douze ans, habitait, rue François Ier, la comtesse Nartfield et son fils. Et Michelle descendait du coup, souple et svelte toujours, gracieuse et jolie plus que jamais, dans sa maturité de femme et de mère.

Un jeune homme et une femme endimanchée attendaient sous la porte. Ils s'élançèrent pour ouvrir la porte.

Le jeune homme avait l'épaule en garçonne, de longs rubans bleus, bleus, rouges, à son chapeau, un fichu son numéro. Il avait, à la boutonnière, une fleur en papier.

— Moi, j'ai 110, criait-il, regarde, Louis, un bon ; pas mousmou, pour sûr !

— Moi, j'ai 113, trois de plus que toi, François, on sera ensemble, mon vieux.

— Faut tâcher d'être cavalier.

— N'importe, pourvu qu'on nous mette quelque part dans les rangs de l'armée française.

Les deux consorts montaient l'escalier, laides, joyeux, et les deux mères sautaient.

— Vous avez la larme à l'œil, ma bonne madame Pierre, dit la comtesse à sa compagne, le départ n'est pas tout de suite, et puis, je vous l'ai promis, je m'installerais dans leur ville de garnison, je soignerais nos deux enfants.

— Oh ! je sais, vous avez toujours été parfaite pour François, mais ce n'est pas lui que je plains, c'est moi, un si gentil enfant, aux petits soins pour sa mère, malade, sans instruction de monseigneur.

Elles entraient, le déjeuner était servi, leurs quatre convives, pas plus se faisaient vis-à-vis. On allait causer à table, noyer le chagrin dans deux doigts de champagne.

Mme Pierre s'était assise, elle dépliait la serviette rodée et calandrière par ses soins avec vénération.

— Domage de la salir, pour sûr, grommela-t-elle.

La maîtresse de la maison, ayant ôté son chapeau, s'assit en face de son fils.

— Servez vite, ordonna-t-elle, midi passé, ces jeunes gens meurent de faim.

Le domestique présentait les hors-d'œuvre et Mme Pierre se servait sans embarras, tranquillement, à l'aise, grâce à l'extrême bonté de son ex-voisine.

— Et dire, madame la comtesse, qu'il y a une dizaine d'années vous arriviez dans notre petite maison des Terres, si pauvre, si chagrine avec ce conseil-là. Ça a fait mon bonheur, à moi, un tel voisinage.

— Et le mien aussi, madame Pierre, vous m'avez aidée et soutenu console. Je n'oublie pas l'accueil fait à mon fils lors de son retour de Bretagne.

— Ah ! Seigneur, je vivrais mille ans que je ne me souviendrais toujours de son entrée, au chéri, appelant sa mère, et suivi de cette jolie Bretonne qui vous était si dévouée. En voilà un enfant qui a eu des aventures ! Enfin, tout s'est bien terminé aujourd'hui.

— A peu près bien, les jaloux m'ont laissé en paix, mais à quel prix ! J'ai l'air heureuse, je ris même parce que ma nature est gaie, mais à chaque instant, je retombe dans le vide de mon isolement. A cette table où nous sommes quatre, il manque deux autres enfants.

— Vos petits Allemands.

— Fritz et Frida !

— N'y pensez donc pas puisqu'ils sont heureux.

— Heureux, je l'espère, matériellement, mais, croyez-vous qu'ils n'ont pas au cœur un point douloureux, eux aussi. Mon fils avait l'absolu portrait de son père : brave, énergique, tendre, aussi, et je suis sûre qu'il souffre de l'abandon maternel.

— Abandon forcé.

(A suivre)

La campagne municipale

La lutte pour la Mairie

(Suite de la page 3)

humeur, a fait l'un des discours les plus remarquables de sa campagne. Il avait été précédé par MM. Buisson, de Cazan et Oscar Gladu, qui avaient exposé, à des points de vue différents, les raisons qui militent en faveur de la candidature de l'échevin du quartier est. L'ancien député de Yamaska, a obtenu un véritable triomphe quand il a dénoncé M. Martin, en disant qu'un homme qui parle comme le maître des décisions de tribunaux, est un homme qui prépare l'anarchie dans un pays.

Les applaudissements qui avaient accueilli les dernières paroles de M. Gladu, avaient à peine cessé qu'ils reprennent de plus belle, quand le président de l'assemblée, M. Sanscartier, présente M. L.-A. Lapointe.

Celui-ci après avoir félicité les électeurs de la part qu'ils tiennent à la lutte municipale expose tout de suite les raisons de sa candidature. Il lui a fait peine de quitter un quartier qui lui donnait cette marque extraordinaire de confiance, cette marque incomparable de fidélité dont il ne pourra jamais cesser de lui être reconnaissant, à savoir : le renvoyer, par acclamation, pendant 16 ans, à l'hôtel de ville.

C'est certainement la chose dont M. Lapointe est le plus fier et aujourd'hui, il est heureux de le pouvoir montrer à l'électorat de toute la ville ce magnifique certificat qui lui a été donné par l'un des quartiers les plus éclairés de la ville.

— J'aurais pu me présenter de nouveau dans mon quartier agrandi, dit M. Lapointe, et je crois bien que j'aurais pu passer. Je ne l'ai pas fait cependant. Je me suis rendu à la demande d'une foule de personnes, toutes les classes et de tous les côtés qui me demandaient de me porter candidat à la mairie. Je ne me suis cependant décidé à me mettre sur les rangs que tard, très tard même, car j'avoue que c'est une charge peu enviable, étant donné le niveau où sont tombées les affaires municipales et j'aurais désiré dans l'intérêt même de la ville, qu'un citoyen plus capable et plus influent que moi se charge de cette délicate fonction. Quand j'ai vu que personne ne voulait de la tâche, j'ai écouté la requête de mes amis et voilà pourquoi je suis devant vous ce soir.

M. Lapointe exécute ensuite, en quelques phrases, suivant son usage M. McDonald. Il ne peut comprendre que celui-ci s'obstine à rester sur les rangs. Il est le candidat d'un journal à double fin et d'un petit groupe de "promoteurs". Il a été d'abord égaré du tramway et il a réussi à égarer la ville dans une foule de contrats compliqués. Il a ensuite passé à l'autobus. Aujourd'hui il est commissaire. Sans doute, il a démissionné comme président de la compagnie des autobus, mais ce n'est que plusieurs mois après son élection que cette démission a été acceptée. M. Lapointe qui représente la ville sur le bureau de la compagnie est bien placé pour le savoir.

M. McDonald a montré ensuite dans le marché immobilier qu'il avait conclu avec l'un des nôtres, en exploitant son manque de caractère, qu'il n'est pas devenu ennemi des autobus puisqu'il proposait sur le dos de la ville, avec sa garantie de débetures de trois millions, un maître coup de bourse.

Parce qu'il a corrompu un homme de notre race, nous atteignant tout par la faute de cette victime, parce qu'il a eu un record trop peu clair pendant deux années de sa vie municipale, je puis vous assurer que McDonald ne sera jamais élu par la population internationale-française de cette ville, dit M. Lapointe. Je suis sûr qu'il n'aura pas même un pour cent du vote dans cette salle. (Applaudissements.)

Ayant ainsi démolit M. McDonald, M. Lapointe s'est mis à démasquer ce qu'il appelle les frasques de Médéric. Il a montré celui-ci dans toutes les phases de son administration. C'est un bon garçon, dit-il, un honnête homme ; mais pourquoi éprouve-t-il tant l'envie de le critiquer ? C'est un homme à l'aise, entreprenant, mais il manque un peu de balance. Il est d'une ambition démesurée. On ne le reconnaît plus depuis qu'il est maire.

On dirait, quand il passe par les rues, le duc de Connaught. Jamais on n'a vu précédemment tant de faste chez un candidat des ouvriers. Il dit qu'il a tout fait. Il a fait aussi le déficit, commente M. Lapointe, qui ses électeurs en garde contre un nouveau déficit s'ils élisent Médéric. Il a tout fait, mais c'est lui qui a fait la loi à l'aise, passer la transaction, prétendant qu'il avait reçu un ordre de la Cour. Cet ordre de la Cour était en réalité une simple lettre d'avocat et M. Lapointe est prêt à l'affirmer devant qui ce soit.

L'auditoire se divertit ensuite, pendant quelque temps, des bouffonneries de Médéric. L'orateur demande qu'on lui passe ce mot qui est le seul juste à l'égard de la ville : bouffonneries de Médéric, "strikes", cadence, procès qu'il tente et dont il devient victime, etc.

M. Lapointe demande si c'est bien là une administration qui puisse justifier M. Martin de réclamer le même traitement que le grand Raymond Préfontaine, le seul des maires de Montréal qui ait fait deux termes. On rit de ce rapprochement.

M. Lapointe termine par l'exposé de son programme. Il fait de la question financière la principale. Il met toute l'énergie dont il est capable en se servant de conseils d'experts, à tirer la ville de l'ornière où elle s'enfonce. La question des tramways sera aussi traitée à ce point de vue, devant tout le monde dans l'intérêt de la ville et avec le concours de grands corps publics et, dans le but de donner de nouveaux revenus à la ville. Le peuple sera d'ailleurs consulté par référendum.

M. Lapointe s'engage aussi à amener l'uniformité de la taxe d'eau et à pourvoir au déficit sans nouvelle taxe. Il offre comme garantie de ses promesses, les seize ans d'une vie publique sans tache qu'il a consacrée à l'administration de la ville de Montréal.

Il est longuement et chaleureusement applaudi.

Pour devenir Commissaires

(Suite de la page 3)

L'œuvre se termine à l'avant-scène. L'actuel se termine par les brèves de "quo"

warranto" et "d'injonction". C'est le temps des juges. Ça traîne des mois. Pendant ce temps l'ouvrier n'a pas de travail.

Enfin, après quatre-vingt-dix jours d'attente et après qu'un juge ait rendu un "par distraction" un jugement, l'entrepreneur, qui n'a pas "dans sa poche" le matériel commandé, est obligé d'attendre encore trente jours, avant qu'il n'ait reçu sa marchandise. L'ouvrier est toujours sans travail.

Or, en novembre et en décembre jusqu'au 15, l'ouvrier peut travailler, mais il est arrêté bientôt par la neige. Il n'a donc travaillé qu'un mois et demi.

Adoptons le budget le 30 juin dit le candidat comme cela se pratique aux Etats-Unis. Commissaires, échevins, juges et sous-commissaires auront six mois pour se chicaner.

En mars, les cours de la Ville regorgeront de matériaux et les ouvriers pourront travailler, mars, avril, mai, juin, juillet, août, septembre et octobre.

M. Marsil dénonce ensuite l'enrôlement par la famille.

Dans certaines de nos manufactures, des patrons ont osé poser à leurs employés ce dilemme effrayant : "Enrôlez-vous, ou dehors ! Ces individus qui envoient les autres à casser les reins en Europe, à raison de \$1.25 par jour, restent tranquillement derrière leurs pupitres.

"Ce spectacle, m'a ému et j'ai crié à ces "enrôleurs" : "Halte-là ! Vous n'avez pas le droit d'en agir ainsi.

"Il est temps de réagir, et de faire comprendre à ces gros capitalistes, que nous ne sommes pas une race de "porteurs d'eau" !

Dimanche M. Marsil a parlé dans les mêmes termes et avec le même succès, à la Côte St-Paul, dans l'après-midi et à Ste-Canegonde le soir.

LE Dr LACOMBE DANS ST-JACQUES

Le Dr G. A. Lacombe, candidat au Bureau des Commissaires, continue sa campagne avec une grande activité. Depuis samedi soir, il a tenu plusieurs assemblées dans les différents quartiers et notamment dans Saint-Jacques, à la salle de l'Assistance Publique, et à la Pointe Saint-Charles, rue Charlevoix.

A la salle de l'Assistance Publique, le Dr Lacombe arriva au milieu de la soirée. M. Jules Fournier, candidat dans Saint-Jacques, était à tenir son assemblée. Lorsque les orateurs eurent terminé leurs discours, la foule se mit à crier : "Lacombe ! Lacombe !"

Le candidat se rendit à la demande générale et prononça un discours qui fut excellentement accueilli.

La ville de Montréal, dit-il, est endettée au-delà de ses revenus et de son pouvoir d'emprunt actuels.

Depuis quelques années, on dirait que certains éléments mauvais se sont coalisés pour prendre d'assaut l'hôtel de ville et faire agir nos administrateurs au détriment de l'intérêt public. La situation est le résultat des gaspillages éhontés et du favoritisme qui ont régné depuis longtemps. Les expropriations sont responsables en grande partie du déficit de deux millions.

Aussi longtemps que l'on a pu présenter des budgets d'expédition et hausser chaque année l'évaluation de la propriété immobilière, tout allait bien. Nous empruntons sur notre pouvoir d'emprunt. La crise est venue et le désarroi dans lequel elle a jeté notre administration a suffi pour nous faire voir l'abîme vers lequel nous nous conduisons. La propriété ne monte plus maintenant. Elle baisse et elle entraîne la diminution de nos revenus d'emprunt.

Nous sommes les remèdes qui ont été proposés pour faire face à la situation. On a proposé, il y a quelques mois la diminution du salaire des employés civiques de 25 pour cent. Une telle mesure eût été élevée que personne n'a eu l'audace de perpétrer ce coup de force. Une deuxième proposition a été faite : celle de l'imposition d'une taxe spéciale.

L'administration actuelle a été autorisée par la Législature de Québec à imposer cette taxe, mais le Conseil ni même le Bureau des Commissaires n'a voulu disposer de cette question avant le vote du 3 avril prochain. Si j'avais un avis à donner aux contribuables, je leur suggérerais d'obliger les candidats, s'ils sont élus, à voter contre l'imposition de toute taxe spéciale.

Quant à moi, comme je le propose un moyen bien simple de combler le déficit. C'est celui de mettre en vente après les avoir fait évaluer par les cotisseurs municipaux, tous les terrains que la Ville possède et dont elle n'a pas besoin. On pourrait exiger une valeur minima de chacune de ses propriétés et la vente ne rapportant ce prix, la Ville le garderait. Je suis certain qu'un grand nombre de terrains, qui sont des capitaux qui dorment à l'heure actuelle et ils seraient contents d'acheter ces terrains. La Ville retirerait un double profit de cette vente : épargne de l'intérêt de l'argent emprunté pour faire l'acquisition des dits terrains et perception des taxes.

Les candidats au Bureau des Commissaires, dit le Dr Lacombe, a déclaré, dernièrement, qu'ils avaient l'hôtel de ville, une cachette de plusieurs millions. Pourquoi si cette cachette existe ne la découvrent-ils pas au lieu de discuter sur l'imposition d'une nouvelle taxe. Il est encore temps de dire où cette cachette se trouve.

Le Dr Lacombe déclare que s'il est élu, il fera disparaître les scandales et le favoritisme, surveillera spécialement l'administration des Travaux Publics.

A la Pointe Saint-Charles, le candidat a aussi fait l'éloge de son programme devant plusieurs centaines de personnes. Il a été bien accueilli.

LE COMMISSAIRE GIROUX

Continuant activement sa campagne électorale, le commissaire Giroux a parlé depuis samedi à quatre assemblées.

Samedi soir, il a porté la parole à l'Assistance Publique, à une assemblée convoquée en faveur de M. Jules Fournier, et ensuite, dans la grande salle de la Casquette, avenue Mont-Royal.

Hier après-midi, à onze heures, M. Giroux a parlé sur le porche de l'église de Youville, après la crémation. Enfin, aux électeurs du quartier Mercier, dans la salle municipale.

Partout, M. Giroux a encore insisté sur le fait que, vu l'état actuel des choses, il fallait absolument envoyer

à l'hôtel de ville des administrateurs d'expérience. Il se prononce en faveur de l'administration de la ville par un seul corps, ajoutant que ce serait la meilleure garantie d'une bonne administration.

M. Giroux rappelle qu'il a été un de ceux qui ont fait diminuer la taxe de l'eau de 7 1/2 à 5 p.c., puis de 5 à 4 p.c. Comme commissaire d'école, il a contribué à faire disparaître la contribution mensuelle scolaire.

M. VICTOR LEVESQUE

M. Victor Lévesque, candidat au Bureau des Commissaires, a parlé samedi soir à la Casquette, devant un auditoire nombreux, puis dans la salle du collège d'Hochelaga. A l'assemblée de l'échevin L.-A. Lapointe, où 1,500 personnes étaient présentes.

Hier soir, M. Lévesque a parlé à la salle municipale du quartier Mercier, où les mille électeurs présents lui ont fait, comme aux autres endroits d'ailleurs, un accueil très chaleureux. Dans le cours de la soirée, M. Lévesque a encore pris la parole à l'assemblée Martin, à Saint-Canegonde.

A ces différentes assemblées, il a exposé aux électeurs un programme progressif, comprenant de saines réformes municipales. Homme d'affaires, possédant des choses municipales assez longue expérience, c'est dit M. Lévesque, la garantie de ce qu'il pourra faire dans l'avenir.

M. J. A. BEAUDRY A SAINT-HENRI

M. J. A. Beaudry, candidat au Bureau de Contrôle, a adressé la parole à samedi dernier, à l'hôtel de ville de St-Henri. M. Joseph Bibau président l'assemblée. M. J. A. Beaudry était accompagné de MM. Arthur Geoffroy, Chs. Quéry, Lamert et Tanner qui prirent tour à tour la parole avec succès.

M. J. A. Beaudry commença par faire un exposé très net de la situation présente, qui n'est pas des plus brillantes, comme chacun le sait. Et puis, il se pose la question : Cela faut-il continuer ainsi ? Allons-nous demeurer dans ce marasme ? Serons-nous chaque année en face d'un déficit de deux millions et demi comme cette année ? Et l'orateur de répondre : Nous verrons la situation municipale s'empirer encore si nous n'avons pas à notre tête des hommes d'initiative, susceptibles non pas de prêcher l'économie, mais bien de la mettre en pratique en établissant un système de comptabilité capable de mettre un terme aux abus qui se commettent dans les achats, et de contrôler la sortie des marchandises en stock et la valeur des travaux exécutés. Avant de parler "économie" dit M. Beaudry, il faut parler chiffres ; car ce sont les chiffres qui nous intéressent et non les vaines paroles aussi éloquentes soient-elles. On dit bien au tonner, nous aurons cet année un déficit de 2 millions et plus, mais on ne lui donne pas les données qui nous amènent à un résultat aussi désastreux. M. J. A. Beaudry estime que le peuple doit être tenu au courant mois par mois, de la situation financière municipale, qu'il doit savoir exactement où nous en sommes. Or il est étrange de voir la plupart des candidats aux postes municipaux, débiter des grandes phrases au public, faire appel aux sentiments, susciter des larmes de pitié, soulever des questions de religion même, mais omettre intentionnellement de parler chiffres, et de débiter par le bilan de l'an dernier, les déficiences de notre système actuel. Il est temps cependant que des hommes se lèvent et fassent connaître au public la situation réelle qui pille ! Il est urgent que des hommes loyaux, sans souci de l'éloquence des mots, jettent parmi le peuple la froide éloquence des chiffres.

Je sais bien, dit M. J. A. Beaudry, que ce n'est pas en alignant des chiffres et en faisant des raisonnements graves et sérieux qu'on soulève l'enthousiasme des auditeurs, mais je préfère convaincre les foules par une logique inébranlable que de les tromper par de vaines paroles. La popularité véritable ne s'établit pas sur des paroles creuses, mais bien sur des faits, légations trouvées mathématiquement. Le peuple applaudit peut-être aux orateurs flamboyants qui leur parlent de tout, sauf des choses municipales, il ne saurait être convaincu par eux. Et c'est pourquoi M. J. A. Beaudry entend ne rien cacher à ses auditeurs de la gravité des problèmes qui s'offrent à l'intelligence de nos futurs administrateurs, dût son succès oratoire en souffrir.

DANS ST-JEAN-BAPTISTE

Hier après-midi, M. J. A. Beaudry était l'objet du Club Ouvrier Saint-Jean-Baptiste. Il examina les problèmes, devant un nombreux auditoire, quelques-uns des problèmes municipaux qui passionnent actuellement le public et donna les remèdes qui pourraient changer cette situation au mieux des intérêts du peuple.

DANS PAPINEAU

Hier après-midi également, M. Beaudry prenait la parole à une assemblée tenue par le Club Ouvrier Papineau, salle Lavoie. Il y fait des remarques concernant notre administration municipale. Il souligna que en étaient les défauts et les remèdes qu'on pourrait y apporter.

DANS BON-AIR ET ROSELAND

M. J. A. Beaudry terminait sa tournée de dimanche par le club Bon-Air et Roseland où une assistance nombreuse lui fit fête et écouta religieusement les principes qu'il comptait mettre en pratique pour apporter de l'amélioration à notre situation municipale.

Aujourd'hui, lundi, 27 mars, M. J. A. Beaudry tiendra deux assemblées qui commenceront toutes deux à 8 heures p.m. L'une dans le quartier Ste-Marie, à la salle Ecole Melville, l'autre, dans le quartier St-Louis, à la salle St-Joseph, 132 Ste-Catherine Est. Le public est cordialement invité.

La course à l'Echevenage

(Suite de la page 3)

Après quelques mots des MM. les présidents qui félicitèrent les électeurs du quartier St-Henri d'avoir choisi un citoyen des mieux connus pour les représenter à l'hôtel de ville.

MM. L. A. Rivet, Léo Doyon, Boutillier, Briot ont tous parlé en faveur de M. Bédard, disant qu'ils étaient certains que les électeurs envoieront M. Bédard leur représentant à l'hôtel de ville pour le prochain terme.

Le clou de l'assemblée a été l'exposé du programme que M. Bédard entend suivre s'il est élu lundi prochain.

Voici une idée très vague du discours de M. Bédard : Messieurs les électeurs, — Il me fait grandement plaisir, ce soir, de vous adresser la parole, mais doublement plus de joie de vous voir en aussi grand nombre. Cela me prouve que vous voulez vous intéresser aux questions municipales, les plus importantes peut-être, si on les envisage au point de vue de notre bien-être à tous, contribuables de ce quartier.

Il est bien temps de se réveiller, surtout quand on dori au bord d'un précipice et que la banqueroute est à nos portes.

Où, mes amis, si nos finances municipales sont dans un état si critique, c'est que nos administrateurs actuels l'ont voulu, par leur indifférence, leur négligence et leurs vieilles méthodes.

Nous devons donc faire un changement radical ; car si vous tolérez plus longtemps ce système d'administration, c'est-à-dire les échevins actuels, ils continueront leurs extravagances du passé et vous forcerez à payer de nouvelles taxes pour y faire face.

Ce qu'il nous faut cette année dans les arènes de notre administration, c'est du sang nouveau, un changement radical pour défaire les combinaisons scandaleuses qui sévissent actuellement au sein de notre conseil municipal.

Si je suis ici ce soir, messieurs, A vous demander de supporter ma candidature, c'est après réflexion faite et après avoir été sollicité par un grand nombre d'électeurs de ce quartier, et surtout par un grand nombre d'ouvriers, car il est temps, mes amis les ouvriers, que vous soyez représentés au conseil municipal de la cité de Montréal par un d'eux.

Voilà six années que M. Dr Létourneau est échevin de ce quartier, c'est assez long, mes amis, et surtout pour ce qu'il a fait.

Je n'entrerais pas, ce soir, dans la critique des votes donnés par M. Létourneau au conseil municipal, votes contraires à la bonne administration en général et surtout contraires aux ouvriers.

Je vais m'en tenir, tel qu'annoncé dans les journaux, à vous exposer ce soir la ligne de conduite que j'entends suivre au Conseil municipal : mon programme, très court, très simple et le meilleur, se résume dans trois mots : Je serai juste, honnête et loyal à l'égard de tous les contribuables de ce quartier.

Plus spécialement, j'aurai toujours à cœur l'intérêt de la classe ouvrière, que je saurai mettre avant toute autre question.

Je serai contre toute expropriation, sauf celles strictement nécessaires, telle que celle de la rue Notre-Dame Ouest.

Je serai contre les nouvelles taxes foncières, attendu que nous pouvons combler le déficit actuel en réduisant les dépenses de l'administration en général. Je travaillerai pour mettre fin aux extravagances et aux gaspillages de l'administration actuelle. Je serai pour le système le plus avantageux aux ouvriers, pour faire disparaître les traverses à niveaux. Je serai pour la diminution du prix de passage sur les tramways de la Cie.

Je serai pour la municipalisation de la Montreal Water & Power Company, car je trouve qu'il n'est pas juste que les citoyens de St-Henri paient une taxe d'eau double de celle que paient les citoyens de Montréal.

Enfin je serai pour toutes les bonnes mesures, toujours en sauvegardant l'intérêt des ouvriers de St-Henri et de la cité en général, car une bonne administration, sans extravagances, protège le capitaliste, le propriétaire et surtout les locataires.

Et Messieurs, je serai, comme nous avons toujours été, contre le fameux Comité des Citoyens de Montréal, et surtout contre le Bureau de Contrôle. Cette institution inutile et coûteuse, qui nous a jetés dans le gouffre où nous sommes. D'ailleurs, nous reviendrons sur ce sujet à une autre assemblée.

Maintenant Messieurs, vous savez que cette élection est une lutte entre le peuple et le capitaliste, car je dois vous déclarer que je fais cette lutte sans argent, mais par exemple aidé par le travail de tous les ouvriers et de tous les citoyens de St-Henri.

Mes amis, je fais appel à votre bon sens, à votre honneur et à votre intérêt que nous nous mettions la main dans la main pour arriver à la victoire.

Je compte sur vous Messieurs les ouvriers, et je vous remercie très sincèrement de venir m'encourager en si grand nombre.

M. C. MENARD

La campagne électorale bat son plein. L'échevin Ménard a tenu deux assemblées, samedi soir, à la salle Lutendresse, à Ahuntsic, et l'autre, dimanche soir, à la salle de la station de Pompes à Bordeaux.

M. Ménard était accompagné des orateurs suivants : M. Caron, avocat, et M. Julien, de Villiers, M. Bronsseau, de St-Arène et M. Jos. Pilon, de Ste-Cécile.

A Ahuntsic, l'assemblée fut pleine. M. Ménard fut de plein pied dans son sujet : "pour la première fois, messieurs, j'ai le plaisir de vous adresser la parole, mais vous n'êtes cependant pas des étrangers pour moi puisque nous étions voisins avant de faire partie du même quartier."

Après avoir fait l'éloge de M. Bastien, M. Ménard dit à ses auditeurs : "Messieurs, vous me connaissez assez bien pour savoir que je ne suis pas un endormi et que personne plus que moi n'a à cœur la prospérité du quartier que j'ai l'honneur de représenter, et que grâce à vous, le 3 d'avril prochain j'aurai encore cet honneur."

"Je me présente devant vous, non pas comme un apprenti en affaires municipales, mais avec les connaissances voulues pour être en mesure de vous accorder les améliorations que vous aurez besoin pour votre quartier ; vous trouverez en moi un ami du peuple et un défenseur de l'ouvrier, car vous savez que pendant la crise que nous traversons mes électeurs ont obtenu de moi l'ouvrage qui ne pourrait se procurer nulle part. J'ai souvent entendu des pères de famille me raconter leurs misères, aussi j'en ai souvent pleuré en me demandant de leur trouver de l'ouvrage. Personne ne peut dire que j'ai resté insensible à leurs plaintes."

Vous m'avez vu à l'œuvre et vous savez que je suis fidèle à mes promesses. Mon adversaire n'a rien trouvé de sérieux contre moi, et ce n'est pourtant pas l'envie qui lui manque ; il pouvait au moins me lancer une solide accusation... j'ai été à même de constater qu'on le ferait avec plaisir.

(A suivre à la page 3)



La Lutte Contre la

TAXE de L'EAU

Comment la Taxe de l'Eau a été Réduite à Montréal

Une Lutte Énergique, Soutenue, Déterminée, Couronnée par la Victoire Finale.

Il y a eu au Conseil de Ville de Montréal des luttes retentissantes qui appartiennent à l'histoire.

L'Histoire de la bataille menée pendant cinq années par L. A. Lapointe pour obtenir que l'eau soit fournie à meilleur marché aux Citoyens de Montréal, témoigne d'une persévérance déterminée qui vaut la peine d'être contée. Ce fut une lutte opiniâtre, résolument menée, opiniâtrement contestée. Les forces ligüées contre cette réforme s'appuyaient sur des statistiques et des traditions. Les statistiques n'étaient pas correctes, la tradition était fautive ; il fallut se battre pour le prouver. L. A. Lapointe a prouvé son point et a gagné la bataille en dépit des années de découragement.

Jusqu'à venir il y a huit ans, l'eau coûtait plus cher aux contribuables de Montréal qu'à ceux de n'importe quelle autre ville en Amérique. Les choses marchent infiniment mieux maintenant ; nous l'avons peut-être un peu oublié ; mais cela vaut la peine de remonter en arrière. Représentez-vous les conditions qui régnaient dans les districts congestionnés pendant les mois de juillet et d'août d'un été canadien, lorsqu'à l'encombrement excessif, à l'air malsain et empesté, vient s'ajouter la terrible taxe de l'eau, tellement chère qu'elle constitue presque un article de luxe. Ceci n'est pas une exagération ; des conditions semblables existaient en réalité à Montréal. Les Records du Département de l'Eau le prouvent surabondamment.

M. L. A. Lapointe était à cette époque au Conseil de Ville et ayant eu connaissance de milliers de cas de misère dus à la cherté de l'eau, il s'appliqua à trouver un remède. Dans des cas innombrables, il intervint en faveur des pauvres, lorsque l'application de la loi entraînait d'inévitables misères. Mais quel que fut le nombre d'exceptions individuelles, il ne pouvait pas remédier à une injustice générale — Lapointe se rendit compte qu'il fallait s'attaquer ailleurs qu'aux cas individuels ; il alla au fond des choses et s'attaqua aux causes.

C'était un travail ardu et de longue haleine, mais il engage

Au tableau d'honneur

Ottawa, 26.
13e Bataillon.
Mort de ses blessures lorsque prisonnier de guerre à Meschede : — James Harrison Peoples, 267 rue Chaussée, Montréal.
22e Bataillon.
Blessés, mars le 19 : lieutenant C. Oscar Dorval, 452 Ave. Pre IX, Maisonneuve.
Jean Antonio Fiset, 131a rue Manufacturier, Montréal.
Paul Henri Pilette, St-Malo, Québec.
22ème BATAILLON

Gravement blessés : Joseph E. Brochu, Amqui, Qué.
Blessé, retourné plus tard au feu. Ernest Thérien, Ste-Thérèse, Qué.

EXPLORATION TERMINEE

Sir Ernest Shackleton est arrivé à sa base.

Londres, 26. — Une dépêche de Sydney dit que sir Ernest Shackleton est arrivé à sa base après avoir fait une exploration au pôle. Le navire "Aurora" fut emporté par les glaces, laissant une partie de l'expédition en arrière.

Suivant cette dépêche, le lieutenant Shackleton et ses compagnons seront obligés de rester une autre année dans l'océan antarctique avant qu'on puisse aller les chercher.

L'agence Reuter a reçu une dépêche, annonçant que "l'Aurora" s'en était allé à la dérive dans la mer Antarctique, après avoir rompu ses amarres dans la mer Ross. Tandis qu'une expédition de dix hommes se trouvait encore à terre. Cette expédition consistait du lieutenant Mackintosh et de neuf hommes qui avaient été chargés des opérations sur le côté australien.

En conséquence, si sir Ernest Shackleton a traversé le continent antarctique il n'a trouvé à son arrivée aucun navire et toute l'expédition devra rester pendant une autre année sur le bord de la mer Ross.

L'EMPRUNT ALLEMAND

Genève, 24 mars. — Les banquiers suisses qui sont à même de puiser des informations en Allemagne aux sources les plus authentiques, déclarent que le dernier emprunt de guerre allemand a été un échec complet.

Bataille navale à l'île de Sylt

(Suite de la première page)
Trois des hydravions qui prirent part à l'attaque manquèrent à l'appel. Le destroyer "Medusa" vint en collision avec le destroyer "Laverock", et l'on croit que vu la tempête qu'il faisait hier soir, le "Medusa" peut bien être perdu, mais on a aucune crainte au sujet de l'équipage. Deux vaisseaux patrouille allemands armés furent coulés par nos torpilleurs.
"Nous n'avons pas encore reçu de rapport détaillé mais d'après les messages de la presse danoise, il semble que cette opération effectuée dans les eaux ennemies a atteint son but."

Londres, 26. — Une dépêche à l'Exchange Telegraph de Copenhague dit que les chalutiers allemands armés coulés par les anglais au large du hâvre de Sylt, étaient le "Brunshweig" et "Otto Rudolph".

Londres, 26. — (10.17 p.m.) Une dépêche à l'Exchange Telegraph de Copenhague dit :

"D'après le Politiken, de grandes escadres anglaise et allemande furent observées le long des côtes ouest de Jutland, au large de Esbjerg et France. Les capitaines de navires arrivant à Esbjerg rapportent qu'ils ont rencontré une nombreuse flottille allemande, consistant en cinq croiseurs, et vingt torpilleurs, hier matin. Des chalutiers rapportent qu'ils ont vu vingt torpilleurs anglais, près de Blaavandsholm, et qu'un chalutier danois vint presque en collision avec un navire de guerre anglais."

"Il est supposé que la flotte anglaise, à l'attaque la nuit dernière l'escadre allemande et l'a mise en fuite. Le capitaine du vaisseau "Gimbric" dit qu'il a rencontré une flottille allemande allant au sud, à midi hier, et plus tard deux chalutiers allemands arrivant sur la scène. Soudainement une escadre anglaise composée de six torpilleurs, apparut et attaqua les chalutiers, qui prirent la fuite et en flammes se dirigèrent en toute hâte vers l'île de Sylt, où il fut impossible aux anglais de les poursuivre, car la forteresse de l'île de Sylt, ouvrit le feu."

Londres, 26. — Durant l'engagement naval au large de l'île de Sylt, quatre torpilleurs allemands se virent couper la retraite par des destroyers anglais, mais purent s'échapper, dit une dépêche au "Central News" de Copenhague.

Les Frères du "Heros"

Que notre système de fermentation, qui enlève au tabac l'acreté, le goût de vert et l'excès de nicotine, soit un progrès, cela est démontré à l'évidence par le "HEROS", qui est maintenant en vente chez tous les bons détaillants; mais le "HEROS" est un mélange de Havane et de Quésnel, et pour satisfaire tous les goûts nous mettons sur le marché le "PIOU-PIOU", un Havane pur, et le "BON GOUT", un Quésnel pur, fermentés de la même façon.
"PIOU-PIOU", 60c. "HEROS", 75c. "BON GOUT", \$1.00.
Sur réception d'un mandat-poste, nous en expédions un paquet d'une livre.
La St. Jacques Tobacco Packing Co. Ltd., St-Jacques, Comté Montcalm, Qué.



Les Conditions d'Enrôlement dans les 163^{ème} POIL-AUX-PATTES.

SOLDE

Sergents \$1.50 par jour
Caporaux 1.20 " "
Soldats 1.10 " "

Cette solde comprend l'allocation supplémentaire pour service actif, qui est de 15 sous par jour pour les sergents, de 10 sous pour les caporaux et soldats.

La solde est payée deux fois par mois. Le soldat peut donner à ceux qui dépendent de lui un bon sur l'Etat, pour la moitié de sa solde.

ALLOCATIONS AUX FAMILLES

Sergents \$25.00 par mois
Caporaux 20.00 " "
Soldats 20.00 " "

Cette allocation, dite "Separation Allowance", est payée directement par le ministère de la Défense, a) aux femmes, b) aux mères veuves dont le soldat est le seul soutien.

L'AIDE DU FONDS PATRIOTIQUE

Si la solde et l'allocation aux familles "Separation Allowance" ne suffisent pas, l'administration du Fonds Patriotique paie :

Aux femmes de \$5 à \$10 par mois.
Aux mères de célibataires
Aux enfants des veufs
Aux enfants des hommes mariés, suivant leur nombre de \$1.50 à \$6 chacun par mois et leur âge.

Des dames attachées à l'administration du Fonds Patriotique visitent régulièrement les familles et voient à ce qu'elles ne manquent de rien.

LES PENSIONS

La pension en cas d'incapacité de travail va de \$75 à \$264 par année, suivant le degré d'incapacité.
La pension en cas de mort est de \$22 par mois pour la veuve et pour la mère veuve sans autre soutien, et de \$5 par enfant.

AUTRES AVANTAGES

Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ont déjà mis à l'étude la fondation d'écoles où les invalides apprendront à gagner leur vie.

Partout où ils le peuvent sans nuire gravement à leur industrie, les patrons donnent la préférence aux anciens soldats.

TERME DE L'ENROLEMENT

La durée de la guerre, et au besoin jusqu'à six mois après la guerre.

CONDITIONS D'APTITUDE PHYSIQUE

Avoir de 18 à 45 ans.
Avoir au moins 5 pieds 2 pouces de hauteur, et mesurer au moins 33 pouces de poitrine.
Avoir tous les organes sains et tous les membres valides.
N'avoir aucune maladie constitutionnelle.
Avoir bonne vue et bonne oreille.
N'avoir pas les pieds plats.

CONDITIONS PARTICULIERES D'ENROLEMENT AU 163ème

N'être pas un ivrogne d'habitude.
Être en règle avec les lois militaires et civiles.

OU S'ENROLER

A la caserne du 163e, au coin des rues Saint-Jacques et Guy, à Montréal ;
Au rez-de-chaussée de l'immeuble Dandurand, à Montréal ;
Aux nombreux bureaux de recrutement dont l'annonce paraît périodiquement dans les journaux.

COMMENT S'ENROLER PAR CORRESPONDANCE

Pour s'enrôler au 163e, il faut :
1.—Passer l'examen d'aptitude physique ;
2.—Remplir devant un officier civil ou militaire compétent la feuille d'enrôlement.

Où il existe un bureau de recrutement du 163e, l'agent recruteur surveillera personnellement l'accomplissement de ces formalités.

Où il n'y a pas d'agent recruteur, le Directeur du Recrutement enverra sur demande :

A.—Une formule d'enrôlement à signer en triplicata devant un juge de paix ou un notaire ;
B.—Une formule d'examen à être signée en duplicata devant un médecin du service des armées ("Army Medical Corps").

Il y a des juges de paix ou des notaires partout. Presque toujours, ils se feront un plaisir de prêter leurs services pour rien. Ils voudront bien chaque fois ne pas oublier d'indiquer l'étendue de leur juridiction.

Quant aux médecins militaires, il y en a aujourd'hui dans toutes les principales localités. La direction du recrutement indiquera le plus voisin.

Les deux formules remplies et signées, on les enverra à Montréal, et le Directeur du Recrutement fera tenir à la recrue un billet de chemin de fer.

Adresser toute correspondance au
Directeur du Recrutement,
163e Bataillon,
A l'angle des rues Guy et Saint-Jacques,
à Montréal.

\$500 DE PRIX

Une somme de \$500 en or, offerte par un généreux donateur, sera tirée le 16 avril 1916, entre tous les soldats en service au 163e, le 15 avril.

LES RISQUES

Depuis le 4 août 1914, premier jour de la guerre, il s'est enrôlé au Canada, 275,000 hommes.

Là-dessus, il y avait au 1er mars 1916 exactement 15,600 tués, blessés ou prisonniers. La proportion des pertes de toute sorte par rapport à l'effectif total est donc d'un peu plus de 5-12 pour cent (pour être précis : 5.67).

Le nombre des morts était de 3,600, soit exactement, 1.32 pour cent de l'effectif total.

Les risques diminueront en raison inverse du nombre des enrôlements.

Quel est le jeune homme bien né qui, pensant quitter sa famille sans graves inconvénients matériels, ne voudrait, à si peu de risque, prendre part à la plus grande guerre de tous les temps, du côté de la justice ?

Le 163e comprend aussi le major DESERRES, les capitaines ROY et CHEVALIER, le lieutenant MacDONALD, tous de retour du front, quelques-uns blessés.

Le torpillage du "Sussex"

(Suite de la première page).

Les dépositions de quelques Américains qui sont arrivés à Paris furent prises par l'ambassade; et elles seront envoyées au département d'Etat, à Washington.

D'après la teneur générale des dépositions, le "Sussex" fut torpillé sans avertissement par un sous-marin. Plusieurs des victimes sont, dit-on, des femmes et des enfants.

Le "Sussex", en dépit du trou dans son avant, put se rendre à Boulogne. Environ cinquante passagers sont arrivés à la gare du Nord, à Paris, à 12.15 heures, samedi après-midi. Plusieurs d'entre-eux avaient des bagages.

A la station, un Américain dit qu'il a vu une torpille venant sur le "Sussex". Il ajouta :

"Il n'y eut point d'avertissement de la part du sous-marin. Le "Sussex", après avoir été frappé, lança des signaux de détresse. En dix minutes dix torpilleurs anglais avaient répondu à l'appel et nous venaient en aide."

Washington, 26 mars. — L'explosion qui endommagea le vaisseau-traversier "Sussex" sur lequel vingt-cinq citoyens américains avaient pris passage, survint "sans le moindre avertissement", d'après les récits faits par les survivants américains, aux représentants consulaires en Angleterre, et câblés aujourd'hui au département d'Etat. Les survivants déclarèrent aussi que l'une des six-chaloupes de sauvetage mises à la mer après l'explosion chavira, jetant ses occupants dans la mer. Deux survivants, Drake et Huxley, disent qu'à leur connaissance, seulement trois Américains atteignirent les chaloupes de sauvetage. Quinze passagers disent encore Drake et Huxley, furent blessés. Ils croient qu'il y a plusieurs Américains de noyés.

Paris, 25 mars. — "Il n'y a aucun doute que le vaisseau traversier a été torpillé sans avertissement, dit un communiqué officiel publié ici, ce soir, basé sur les déclarations faites par des survivants américains."

102 VICTIMES

Londres, 27. — 2.56 a.m. — Les derniers chiffres publiés à Londres ce matin, disent que 102 personnes manquent à l'appel, y compris 5 Américains.

Le capitaine Mouffet, plusieurs officiers, un certain nombre de passagers affirment qu'il n'y a pas de doute que le navire a été torpillé, ayant aperçu la torpille à une distance de 100 verges, mais ne pouvant l'éviter.

Washington, 26. — Des dépêches reçues à la dernière heure indiquent que plusieurs Américains furent tués ou blessés dans le désastre du "Sussex".

Il n'y a qu'une seule dépêche importante relative à l'explosion qui fut reçue au Département d'Etat.

Elle contenait un affidavit donné à Londres à l'ambassade américaine par deux survivants américains, Edward S. Huxley et Francis E. Drake, de New-York qui jurent tous deux que l'explosion survint sans le moindre avertissement.



RÉSULTAT DE LA NOMINATION POUR LES CHARGES DE MAIRE, D'ÉCHEVINS ET DE COMMISSAIRES

Avis public est par les présentes donné que, conformément à la loi, la nomination des candidats pour la charge de maire de la Cité de Montréal, et les charges d'échevins pour les divers quartiers de ladite Cité, ainsi que pour les charges de commissaires, a eu lieu durant les heures de bureau, entre le quatorzième jour de mars courant, à midi, et le vingt-cinquième jour de mars courant, à midi, au bureau du sous-maire, à l'Hôtel de Ville, avec le résultat suivant :

MAIRIE

LAPORTE LOUIS A., Bourgeois, 208 rue du Champ de Mars ;
MARTIN MEDERIC, Bourgeois, 929 rue Logan ;
McDONALD DUNCAN A. L., Expert en matières de tramway, 242 rue Sherbrooke Ouest.

Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

ECHÉVINS

QUARTIER SAINT-JACQUES.
BRODEUR JOSEPH ADELARD A., Avocat, 708 rue Lagauchetière Est ;
FOURNIER JULES, Journaliste, 308 rue Sherbrooke Est ;
LORANGER JOSEPH H., Avocat, C. R., 233 rue Prince-Arthur Ouest ;
OUMET RAPHAEL, Journaliste, 80 rue Saint-Denis ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-GEORGES.
BOYD LESLIE H., Avocat C.R., 1036 rue Dorchester Ouest.
Etant le seul candidat est déclaré élu.

QUARTIER SAINT-ANNE.
O'CONNELL THOMAS, Entrepreneur, 181 rue Ottawa ;
Etant le seul candidat est déclaré élu.

QUARTIER SAINT-JOSEPH.
HUSHION WILLIAM J., Marchand, 361 avenue Oxford ;
LALONDE JOSEPH U., Médecin, 561 rue Saint-Antoine ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-ANDRÉ.
WARD JOSEPH, Marchand, 270 rue Bishop ;
Etant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER SAINT-LAURENT.
RUBENSTEIN LOUIS, Manufacturier, 699 rue Saint-Urbain ;
Etant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER SAINT-LOUIS.
BLUMENTHAL ABRAHAM, Agent d'assurance, 125 Avenue Mont-Royal Ouest ;

CAISERMANN HEINRICH M., Gérant, 1096 rue Saint-Urbain ;
LAMOUREUX JEAN B., Maître-boucher, 1437 rue Notre-Dame Est ;

MILLER JOSEPH, Agent, 1426 rue Fabre ;
SHUBERT JOSEPH, Faiseur de pantalons, 256 rue Sanguinet ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER LAFONTAINE.

COLAS ALFRED, Manufacturier, 49 rue Cherrier ;
DUBEAU EUDORE, Chirurgien-Dentiste, 421 rue Sherbrooke Est ;

GARIEPY ADOLPHE (Sr), Secrétaire, 611 rue Saint-André ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER PAPINEAU.

DAVIGNON JOSEPH, Manufacturier, 1030 rue Ontario Est ;
LAMARRE JOSEPH A., Epicier, 375 rue Champlain ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINTE-MARIE.

DENIS A. HERMENEGILDE, Médecin, 62 rue Dufresne ;
Etant le seul candidat, est déclaré élu.

QUARTIER HOCHÉLAGA.

CHASSE AIME, Avocat, 1820 rue Masson ;
COULOMBE JOSEPH ARTHUR, Constructeur, 134 rue Stadacona ;

GUERIN JOSEPH A., Journaliste, 364 rue Davidson ;
LAFORTUNE EMILE, Médecin, 329 rue Saint-Germain ;
LAVERGNE ALDERIC, Agent d'immeubles, 1872 rue Masson ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-JEAN-BAPTISTE.

LATREILLE ACHILLE, Tailleur de pierre, 456 Avenue Laval ;
ST-PIERRE JEAN BAPTISTE, Commis, 200 rue DeLanaudière ;
VANDELAC GEORGES, Directeur de funérailles, 70 rue Rachel Est ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-GABRIEL.

DUBOIS LEON, Médecin, 232 Boulevard Monk ;
ELIE JOSEPH, Marchand, 389 rue Hibernia ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-DENIS.

DEERY EDOUARD alias EDDIE, Courtier en immeubles, 1085 rue Marie-Anne Est.
DESJARDINS EMMANUEL H., Marchand, 1202a rue Saint-Denis ;

HOULE ROMEO, Agent, 1605 rue Saint-Denis ;
ROY EUCLIDE, Avocat, 835 rue de Saint-Valier ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER SAINT-HENRI.

BEDARD JOSEPH H., Courtier en immeubles, 191 Square Sir G. E. Cartier ;
LETOURNEAU OSWALD H., Médecin, 144 Square Sir G. E. Cartier ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER NOTRE-DAME DE GRACES.

GAGNE HORACE J., Avocat, 254 rue Marcell ;
MACDONALD DUGALD, Bourgeois, 8 rue Avonmore, Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER DELORMIER.

GUINDON JOSEPH M., Courtier en immeubles, 1094 Avenue Delormier ;
MAYRAND GEORGES, Notaire, 1445 Avenue Delormier ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER LAURIER.

BERUBE JOSEPH P. L., Secrétaire, 1820 Avenue du Parc ;
DUVAL JOSAPHAT, Rentier, 1705 Boulevard Saint-Laurent ;
TURCOT NAPOLEON, Maître-Plombier, 79 Boulevard Saint-Joseph Ouest ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER AHUNTSIC-BORDEAUX.

KOCHENBERGER DANIEL, Entrepreneur-plombier, 2743 rue Saint-Hubert ;
MENARD GORDIEN fils, Avocat, 2207 Boulevard Gouin ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

QUARTIER MERCIER.

LARIVIERE EMERY, Financier, 10 rue Baldwin ;
LECLAIR JOSEPH H., Imprimeur, 629 rue Desormeaux ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

COMMISSAIRES

BEAUDRY JOSEPH A., Journaliste, 206 rue Mentana ;
GALLERY DANIEL, Marchand, 237 Mountain ;
GIROUX NAPOLEON, Marchand-libraire, 146 rue Montcalm ;
LACOMBE GEORGES A., Avocat, 421 Avenue Maplewood ;
LANGLOIS RODRIGUE, Agent-financier, 1210 Avenue Sommerville ;

LEVESQUE VICTOR, Pharmacien, 532 Parc LaFontaine ;
MARSIL TANCREDE, Journaliste, 263 rue Jeanne-Mance ;
ROSS ANDREW GUY, Courtier en immeubles, 720 Avenue des Pins ;

VILLENEUVE EUGENE W., Rentier, 317 Avenue Esplanade ;
Ayant été mis en nomination, un poll est accordé.

INSTRUCTIONS DEVANT SERVIR AUX ELECTEURS SUR LA MANIERE DE VOTER.

L'électeur ne doit voter qu'une fois pour la charge de maire et celle d'échevin. Pour la charge de commissaire, la loi permet aux électeurs de voter pour 2 candidats, mais pas plus, sous peine de voir leur bulletin de vote annulé.

Le votant entrera dans l'un des compartiments et fera une croix avec un crayon qui y sera déposé à cet usage, dans le carré voulu, selon qu'il voudra donner son suffrage.

Le votant pliera ensuite son bulletin de manière à n'en laisser voir que le dos, et de manière aussi que l'annexe puisse être détachée sans déplier le bulletin; puis il remettra le bulletin ainsi plié au sous-officier-rapporteur, qui le déposera dans la boîte du scrutin, après en avoir détaché l'annexe. Le votant sortira alors immédiatement du bureau de votation.

Si un votant gâte par inadvertance un bulletin de vote, il pourra le remettre au sous-officier-rapporteur, qui, s'étant assuré du fait, lui en donnera un autre.

Les électeurs sont prévenus que, s'ils font plus d'une croix vis-à-vis le nom de chacun des candidats pour qui ils désirent voter ou font sur le bulletin quelque marque au moyen de laquelle le secret de leur vote peut être connu, ce bulletin sera nul et ne sera pas compté.

Si le votant emporte un bulletin de vote hors du bureau de votation, ou dépose frauduleusement dans la boîte du scrutin quelque papier autre que le bulletin de vote qui lui aura été remis par le sous-officier-rapporteur, il sera passible d'une punition sévère.

AVIS PUBLIC est en outre donné par les présentes que l'élection pour les charges de Maire et d'Echevin pour les divers quartiers de la Cité et pour les charges de Commissaires aura lieu LUNDI, LE 31ème JOUR D'AVRIL PROCHAIN,

et que les polls seront ouverts ce jour-là, dans lesdits quartiers, de 9 heures de l'avant-midi à 8 heures du soir.

L. O. DAVID,

Officier-rapporteur.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 25 mars 1916.

300-1.

THE PHOENIX BRIDGE & IRON WORKS, Ltd.

83 RUE COLBORNE

Entrepreneurs en construction d'acier. Gros assortiment de Lambourdes, Chevrons, Angles et Plaques de toutes sortes.

83 RUE COLBORNE

Le troisième dimanche de la station du carême

A LA CATHEDRALE

(Suite de la dernière page)

"Dieu, de ce Dieu que par l'attaché au péché vous outragez. Et M. l'abbé Sanche énumère les œuvres de Dieu pour l'homme, dans l'ordre naturel et dans l'ordre surnaturel, depuis la création et la rédemption jusqu'aux sacrements et jusqu'à la grâce. Et, dans ses réchutes, c'est contre ce bienfaiteur de tous les instants que le pécheur se retourne. Plus méchant que la bête", l'homme use des dons de Dieu pour l'offenser et l'insulter. C'est pourquoi l'orateur l'appelle, en second lieu, un perfide, c'est-à-dire un homme qui manque à la parole donnée, qui viole ses engagements, qui trahit la foi jurée. Et le souvenir et le nom de Judas reviennent sur ses lèvres. Le portrait qu'il en trace est vraiment vivant, vrai, terrible. Au même titre que l'apôtre qui trahit, le pécheur inventé est un perfide, ingrat et perfide, le pécheur inventé est, en troisième lieu, un homme qui méprise Dieu. Et pourquoi donc méprise-t-il Dieu ? Quel est le salaire de ce crime, quelles sont les satisfactions de ce crime, que procurent ces fautes de réchute ? Ce salaire vaut moins que rien, car la satisfaction ne s'est qu'une bagatelle, une jouissance d'un instant. Le pécheur préfère Barabbas à Jésus. Ici, le prédicateur évoque avec émotion l'empoisonnement de Pilate et de la foule juive, que le récit de la Passion a popularisée.

"Vous vous abandonnez, s'écrie-t-il, à la plus forte colère contre ce peuple insensé ? Pécheurs, suspendez votre courroux. Tournez votre indignation contre vous-mêmes. Plus d'une fois, vous avez renoué l'odieux parallèle. "Ne blasphemés point, dit Jésus, je suis outragé." — Pas lui, mais Barabbas, répond l'empoisonné, j'aime mieux céder à ma fureur. — Pas lui, mais Barabbas, réplique l'impie à Jésus qui lui demande de ne pas profaner les saints jours : je préfère m'amuser, je ne veux pas me gêner. — Pardonne à ton ennemi, demande Jésus crucifié, Pas lui, mais Barabbas, répond le rancunier ; il faut que je sache ma vengeance.

D'un autre côté, c'est l'agneau de Dieu demandant un sacrifice, une prière ; de l'autre, une satisfaction charnelle ou libertine. — Pas lui, mais Barabbas, rugit le voluptueux ; à mort le Christ proutu que je contente mes appétits brutaux, pourvu que je me sature de plaisirs.

La justice de Dieu interdit le moindre tort au prochain, le moindre vol. — Que Jésus jure en mon âme, répond le voleur, pourvu que je sois riche, que je possède ces biens, source de tous mes plaisirs. — D'une part, c'est Jésus abréuvé de fiel et de vin ; de l'autre, l'empoisonnement de Pilate et de la foule juive. — A mort le Christ, chante l'ivrogne, pourvu que je boive, que je boive encore, que je boive toujours. A quoi donc me comparez-vous, s'écrie le Dieu trois fois saint. Fils dénaturés ! C'est pour un peu de boue que vous me chassiez ignominieusement de votre âme, que vous me jurez la mort. — O mon Dieu ! si le pécheur réalisait tout l'infamie de sa conduite à votre endroit, il me semble qu'il serait incapable de commettre le crime. Pardonnez-leur, mon Dieu, car ils ne savent ce qu'ils font !

Et maintenant, se demande le prédicateur, quelles sont les conséquences d'une telle habitude de vie mauvaise ? Et il répond, rendant ainsi plus sombre encore le tableau qu'il vient de tracer — puisqu'en effet on reconnaît l'arbre à ses fruits — que ces conséquences se ramènent à ceci. Pour le pécheur qui retourne constamment à ces chutes morales, les sacrements sont sans effet, la miséricorde de Dieu se lamente. Terrible leçon en vérité, que l'on sait fondée certes, mais qu'on ne peut s'empêcher de trouver sévère. Sans doute l'appel confiant quand même à la miséricorde infinie, tout à l'heure, dans la prière, nous relèvera. Mais en attendant, c'est un discours dur à entendre. Car, argumente avec une conviction d'âme, très visible M. l'abbé Sanche, le pécheur qui retombe sans cesse, son témoignage de saint Paul, ne se ferme-t-il pas les voies au salut, ou plus justement, ne se les rend-il pas à lui-même fort difficiles à retrouver ? Que lui feront les remords, les nouveaux appels à une vie meilleure, quand viendront bientôt après les tentations nouvelles ? Que valent ces confessions plus répétées que sincères ? Que valent ces larmes, instruites à mentir ? Sur quoi donc le pécheur comptera-t-il après tant de rechutes ? Sans doute, sur la miséricorde de Dieu qui est infinie. Mais la miséricorde elle-même ne se lassera-t-elle pas ? Certes, la miséricorde de Dieu est grande, mais elle n'est pas sans borne, affirme le prédicateur, et il rappelle les anges tombés en enfer, les premiers parents chassés de l'Eden, le déluge, Sodome en feu, les Israélites errants dans le désert, Saül réprouvé, Judas couronné de pourpre, saint Paul châtiant sa chair, puis enfin tous les damnés de l'enfer, qui tous proclament, chacun à leur façon, que la miséricorde divine a des bornes. Prenons garde donc, prononce le prédicateur, de nous laisser dans le péché.

Mais M. l'abbé Sanche sent le besoin — nous l'éprouvons avant lui — de ne pas nous laisser sur une terrible impression. Confiance quand même, s'écrie-t-il, il est encore temps ! Vous qui êtes fidèles, prenez garde de tomber. Vous qui avez déjà failli, ne vous appuyez pas sur vous seuls. Quant à vous, pécheurs d'habitude, quant à vous, les grands blessés de la route, quant à vous, les morts devant Dieu, debout !... Oubliez ! "Dieu a versé son sang pour vous !" — "Il n'y a de damnés que ceux qui refusent le pardon !" — Judas fut perdu, non parce qu'il aimait l'argent, non parce qu'il a trahi, non parce qu'il fut sacrilège... Mais parce qu'il a désespéré... Pensez à St. Pierre pénitent, au larron repentant, au prodigue contrit... De "bout, debout ! relevez-vous, et comme pour le prodigue, ce sera grande fête au ciel !

E. J. A.

AU GESU

(Suite de la dernière page)

membres qui les composent, vers leur fin.

De même que l'Etat doit professer la religion naturelle, parce que voulue de Dieu, il doit également profes-

SAINT-JEAN-BAPTISTE

(Suite de la dernière page)

re y reviendrait dimanche prochain en parlant des devoirs de la fortune. Qu'il nous suffise aujourd'hui d'affirmer que l'homme a le droit de posséder, ce droit est suffisamment clair pour qu'on ne met pas son talent à l'obscurcir ; car si la chose désignée par le mot vol est regardée comme coupable par la loi civile et par la loi divine, c'est que la propriété est un droit et que le vol est la violation de ce droit.

Voler c'est prendre ou retenir injustement le bien d'autrui, c'est causer un dommage au prochain ; or la justice exige que l'on rende ce qu'on a pris ou ce qu'on détient et qu'on indemnise le préjudice causé. La fortune réclame son maître légitime, voilà son droit. Cependant rien de plus commun que le vol, rien de plus rare que la restitution.

C'est le propre de notre temps de vouloir justifier le vol devant le tribunal de la conscience. Tant que la justice humaine n'a pas révélé le vol, le coupable se croit libre de toute obligation, et, sous le masque de l'honnêteté, il pousse le front haut devant ceux dont il s'est approprié les biens. La loi civile suppose la bonne foi, la conscience l'exige. Cependant dans les affaires quel cas fait-on de cette bonne foi. Appropriation ou détention injuste, dommages causés, il semble que tout soit permis, pourvu qu'on soit assez habile pour échapper à la loi. On ne redoute que le juge et la prison.

La véritable honnêteté, indispensable à l'ordre social, est dans la conscience d'abord. L'injustice peut être dans les choses extérieures, mais la culpabilité est au fond de la conscience du pécheur. La loi civile peut, ignorant cette culpabilité, l'enfermer de toute obligation, mais si le coupable a reconnu son tort et qu'il s'en tienne là, il continue d'être la cause et d'en porter la responsabilité. Du jour où cette conscience, endormie d'abord par la passion du gain se réveille, une obligation nait imprescriptible : il faut rendre. Si le crime a été bien caché, le coupable peut avoir la paix avec les hommes, il ne l'aura pas avec Dieu. "Point de pardon sans restitution", dit saint Augustin. Tant que la chose détournée subsiste, tant que le vers se nourrit, si elle a été consommée, celui qui l'a prise, il faut en restituer la valeur, tout dommage causé doit être réparé. Telles sont les exigences du droit naturel, telle est la volonté divine articulée avec autant de netteté que de rigueur dans la loi ancienne (Exod. XXII) comme dans l'Evangile (St. Luc, XIX, 8).

Pourquoi les relations commerciales ou sociales sont-elles quelquefois si gênantes, si pleines de soupçons et de méfiance, pourquoi le peuple perd-il de plus en plus le respect des autorités administratives, si ce n'est parce qu'il manque à la conscience privée ou publique le sentiment des responsabilités morales.

Si l'injustice est facile à commettre, la réparation n'est pas toujours facile, c'est qu'il y a tant de manières de nuire au prochain. Vouloir par plaisir faire du tort au prochain est une chose relativement rare ; c'est le privilège du coquin et du vindicatif. Mais combien d'actes et d'omissions n'ont pas ce caractère et constituent pourtant une vaste réserve d'injustice à l'usage de ceux qu'on appelle les honnêtes gens.

Cependant nous pouvons poser en principe que la réparation de l'injustice est à toujours pour limite les moyens de l'obligé. C'est ici qu'apparaît le caractère bienfaisant de la confession sacramentelle. Le confesseur dissipe les obscurités qui enchevêtrent la conscience troublée des lignes du devoir. Et quand le pécheur au repentir sincère et loyal aura accepté la mesure de réparation imposée, la paix entrera dans son âme.

La réparation de l'injustice, voilà pour beaucoup de mourants la cause des pires angoisses ; c'est l'expérience que donne aux prêtres le ministère des âmes. A cette heure délicate les illusions s'effacent, plus le fait une dernière fois se jurer soi-même avant d'abandonner le Juge qu'on ne trompe pas.

Puisse ce jugement se faire entendre le plus tôt possible dans toutes les consciences pour conjurer les désordres dont souffre notre société, pour montrer les exigences d'une morale qui nous éclaire à temps sur nos devoirs et qui est faite pour nous assurer la possession paisible et honorable des biens temporels.

Ce qui profite aux individus et aux nations, c'est la justice. Rétablissons parmi nous la probité proverbiale de nos ancêtres, elle sera pour les familles le secret de l'honneur et de la durée, pour notre peuple la vraie politique et la solide grandeur.

M. Ménard ainsi que les orateurs qui l'ont accompagné ont été très applaudis. Toute l'assemblée était favorable à M. Ménard. "A Bordeaux, M. Ménard a fait un discours, et il a rappelé à ses électeurs dans quel état était Bordeaux lorsqu'il fut élu évêque. Et depuis il a fait beaucoup pour cette partie du quartier ; combien nombreuses sont les personnes qui en ont retiré des bénéfices, et cela, grâce à ce que leur terrain ou propriété ont pris une grande valeur, ce qui

était dû aux immenses travaux d'améliorations qui ont été exécutés dans Bordeaux. Vous aussi, citoyens, vous avez été satisfaits de moi, car j'ai toujours donné du travail aux méritants. Electeurs, le 3 avril, vous voterez pour moi parce que vous savez que j'ai fait beaucoup de bien. (Applaudissements.)

Les mêmes orateurs de l'assemblée d'Abitibi étaient présents à Bordeaux, où ils ont dit beaucoup de bien de M. Ménard. Ils ont été fort applaudis.

L'assemblée de Bordeaux était présidée par M. Eug. Picard, p. r. L'assemblée d'Abitibi était présidée par M. J. H. Berthelette, et S. Gagnon.

DANS SAINT-DENIS

M. Eddy Deery, candidat populaire à l'échevinage dans le quartier Saint-Denis, a été très agréablement surpris de voir entrer dans son comité, coin Saint-Denis et des Carrières, environ deux cents employés de la compagnie des tramways, division Nord.

Ceux-ci venaient remercier M. Deery d'avoir offert une soupe-trope pour stimuler leur enthousiasme au jeu de dames, un passe-temps très agréable aux employés des tramways.

Des discours ont été prononcés par MM. Roy et Lacombe, de la compagnie, puis par M. Deery, J. H. Gagnon et autres.

Relevant l'assertion que certains de ses adversaires, pour diminuer son prestige, ont fait à son endroit, à l'effet que, étant un sportsman, il ne serait d'aucune utilité à l'hôtel de ville, M. Deery a dit qu'il se glorifiait à juste titre d'être un sportsman et que, sous ce rapport, s'il était envoyé à l'hôtel de ville, il saurait prouver son utilité pour les enfants des ouvriers.

L'encouragement aux sports, continuait-il, au milieu des applaudissements de l'auditoire, peut être un article qui cadrerait très bien dans le programme électoral d'un candidat. Quand les enfants jouent et se développent, ils ne sont pas malades. Pour cela, il leur faut des terrains de jeux et un encouragement bien placé.

M. Deery a été très applaudi le long de son discours. La soirée s'est terminée par le plus agréable d'un monde. Il n'y a pas eu de disputes ; on a aussi fait de la musique.

M. Deery a su d'inventer que même dans la tourmente électorale, il sait toujours rester le franc camarade. On ne peut que tant de fois apprécier l'amitié dévouée et sincère.

QUATRE SOUVERAINS

(Suite de la première page)

Le roi Nicolas du Monténégro informait récemment le consul général Monténégro, ici, qu'il avait donné ordre aux trois ministres restés dans le Monténégro de n'entreprendre aucune affaire administrative ou négociations dans aucune circonstance, ajoutant que "privé pour le moment de son royaume, comme les rois de Serbie et de Belgique, le roi de Monténégro, mettait son sort entre les mains des Alliés."

Ces ordres donnés à ses ministres indiquent que le roi Nicolas considère que le siège du gouvernement est avec lui, à Lyons, et non à Podgoritz. Avec le roi sont son premier ministre, Mouchekovitch, puis sa famille, la reine Milena, les princesses Vera, Zina, Miliza, mariée au Grand Duc Pierre de Russie, tandis qu'une autre, Anastasia, qui n'est pas avec la famille, a marié le Grand Duc Nicolas Nikolaevitch, une autre, Hélène, est la présente reine d'Italie. Il y a aussi des affiliations allemandes, le prince héritier ayant marié une duchesse allemande, et la fille Anna, un prince allemand.

On voit par une déclaration récente du ministre des affaires étrangères, M. Popovitch, que les ministres restés à Podgoritz, croient réellement qu'ils constituent le gouvernement. "C'est formellement à la Constitution", dit-il, trois d'entre nous sont restés en arrière et constituent le gouvernement. Je suis ministre des affaires étrangères et ministre de l'Intérieur ; M. Radalovitch est premier ministre suppléant et ministre de l'éducation, et Eau, Vesovitch est ministre de la guerre."

Le siège du gouvernement serbe à Corfou est aussi dans un hôtel, le plus grand établissement de l'île, autrefois dirigé par un Allemand, mais aujourd'hui exclusivement consacré à l'administration de la Serbie. Ici les ministres ont leurs bureaux en compagnie des fonctionnaires Albains. Le premier ministre Paschvitch, avec sa grande barbe blanche patriarcale, est une figure remarquable parmi les groupes ministériels. Le prince héritier Alexandre est arrivé récemment à l'hôtel, a été l'objet d'une chaleureuse réception. On estime que les troupes serbes comptent de 80,000 à 130,000, avec 22,000 Albains. Des officiers français entraînent ces restes des vieilles armées.

"Il y aura une surprise quelque jour", disait le ministre serbe à la "Presse Associée", quand à un moment critique 150,000 Serbes retourneront sur la ligne de feu parfaitement équipés et aguerris."

Corfou est près de la base des Alpes dans le sud-est. L'administration belge est en pleine activité comme à Bruxelles. C'est ainsi que le ministre des Colonies, parlant du budget du Congo, démontre que la Belgique continue à avoir des ressources importantes de ces régions éloignées. Les arrêtés ministériels parlent de 36,049,000 francs venus du Congo, durant l'année, et d'un crédit provisoire sur ces revenus de 13,685,000 francs pour certaines dépenses d'administration. On note un décret du Roi Albert donnant à M. Vandervelde, actuellement ministre d'Etat, les pouvoirs du ministre de la guerre en affaires administratives au Havre et la base militaire, sauf l'armée sur le front. Tous les autres ministres — commerce, travail, chemins de fer et télégraphes, etc., ont aussi leur part d'activité.

Certaines troupes belges ont été récemment retirées du front et envoyées au Congo pour protéger l'administration. La Belgique continue à avoir des ressources importantes de ces régions éloignées. Les arrêtés ministériels parlent de 36,049,000 francs venus du Congo, durant l'année, et d'un crédit provisoire sur ces revenus de 13,685,000 francs pour certaines dépenses d'administration. On note un décret du Roi Albert donnant à M. Vandervelde, actuellement ministre d'Etat, les pouvoirs du ministre de la guerre en affaires administratives au Havre et la base militaire, sauf l'armée sur le front. Tous les autres ministres — commerce, travail, chemins de fer et télégraphes, etc., ont aussi leur part d'activité.

Certaines troupes belges ont été récemment retirées du front et envoyées au Congo pour protéger l'administration. La Belgique continue à avoir des ressources importantes de ces régions éloignées. Les arrêtés ministériels parlent de 36,049,000 francs venus du Congo, durant l'année, et d'un crédit provisoire sur ces revenus de 13,685,000 francs pour certaines dépenses d'administration. On note un décret du Roi Albert donnant à M. Vandervelde, actuellement ministre d'Etat, les pouvoirs du ministre de la guerre en affaires administratives au Havre et la base militaire, sauf l'armée sur le front. Tous les autres ministres — commerce, travail, chemins de fer et télégraphes, etc., ont aussi leur part d'activité.

Ontario ne veut faire aucune concession

LES DEMARCHES DES FRANCO-ONTARIENS ONT ETE MAL ACCUEILLIES PAR LE GOUVERNEMENT, QUI INSISTE POUR QU'ON RECONNAISSE LE REGLEMENT XVII. — UNE LETTRE DU SENATEUR BELCOURT. — NOUVELLE ATTITUDE DE M. CHARBONNEAU.

Toronto, 25 — M. Howard G. Ferguson, répond aux dernières propositions de la commission des écoles séparées d'Ottawa, qu'il n'accordera pas la moindre concession à ceux qui luttent pour les droits du français, et que les seules conditions qu'il puisse faire avec lui ce sont celles de l'acceptation la plus complète et de l'observation la plus absolue du règlement XVII et de toutes les autres dispositions des règles des écoles séparées.

Par l'entremise de M. le sénateur P. A. Belcourt, leur conseil, les partisans de l'école bilingue avaient suggéré que pendant que la question de la nomination de la commission gouvernementale attende le règlement du Conseil Privé, M. A. U. H. Colquhoun, sous-ministre de l'Instruction, administre les écoles à la place de la commission. Le sous-ministre aurait eu le pouvoir de permettre aux instituteurs actuels de continuer leurs cours tant qu'ils lui auraient convenu.

M. Ferguson qui s'occupera de la question bilingue jusqu'à son règlement, tandis que le docteur Pyne, ministre de l'Education, administrera le reste du département, n'acceptera pas ces conditions. Il dit qu'il est inutile pour les partisans de l'école bilingue de faire de pareilles propositions, tout ce qu'il acceptera, c'est la reconnaissance stricte du règlement XVII.

M. le Sénateur Belcourt avait écrit au département de l'Education à Toronto, une lettre tendant à dire que la loi des écoles d'Ottawa, comme rien n'est résulté de ces nouvelles démarches pacifiques, M. S. Genest, président du Bureau des Ecoles, vient de rendre publiques les termes de cette lettre restée cachée jusqu'ici. Nous donnons ci-dessous le texte de cette lettre de l'hon. M. Belcourt :

"16 mars 1916.

"A l'honorable Ministre intermédiaire de l'Instruction Publique d'Ottawa, Toronto.

"Monseigneur, M. E. R. Cameron, greffier de la Cour Suprême du Canada, nous ayant appelé que vous ne pouvez accepter l'arrangement temporaire qu'il vous a soumis, j'ai reçu instruction de la Commission des Ecoles Séparées Catholiques de la Cité d'Ottawa de vous exprimer à nouveau leur ardent désir et leur espoir de voir les écoles bilingues ouvertes le plus tôt possible, et en conséquence, de soumettre à votre étude l'arrangement temporaire suivant :

"1.— Les stipulations plus bas mentionnées ne seront en force que jusqu'à ce que le Comité Judiciaire du Conseil Privé ait rendu son jugement dans l'appel de l'acte de Mackell vs La Commission Scolaire des Ecoles Séparées Catholiques Romaines d'Ottawa, et dans les actions mentionnées dans le paragraphe 1.

"2.— C'est le désir de tous les intéressés et il a été convenu que les dites Ecoles Séparées de la Cité d'Ottawa, durant la période plus haut mentionnée, seront administrées directement par le Dr A. H. U. Colquhoun, sous-ministre de l'Instruction Publique pour la province d'Ontario, laissant de côté le Chapitre 45 de 5 George V (Ontario), et sans intervention d'aucune

sorte de la part de la dite Commission des Ecoles Séparées d'Ottawa, avec la coopération sincère de toutes les parties.

"3. — Aussitôt que les dites écoles auront été ouvertes et seront dirigées de la manière plus haut décrite, il est convenu que tous les arrangements de salaire dus aux instituteurs employés dans les dites écoles, les depuis l'inscription de l'action dans la cause de Mackell vs La Commission des Ecoles Séparées Catholiques Romaines, seront payés, et les instituteurs qui enseignaient dans les dites écoles le 1er février, 1916, seront maintenus dans leur position aussi longtemps que leurs services seront satisfaisants au dit Dr Colquhoun.

"4. — Etant donné l'arrangement plus haut, il est aussi convenu que le Gouvernement de la Province d'Ontario hâtera les appels de tous les procès pendants au sujet de l'administration des Ecoles Séparées Catholiques Romaines d'Ottawa, de manière à ce qu'ils soient entendus le plus tôt possible par le Comité Judiciaire du Conseil Privé, et que le dit gouvernement paie les frais causés par les dites appels à partir de l'appel de la Cour de Division jusqu'à l'appel au Conseil Privé.

"Puis-je me permettre d'exprimer l'espoir que vous serez touché par le caractère raisonnable de cette proposition et qu'elle sera reçue d'une manière favorable ? Je vous prie de me répondre promptement parce que le public de cette ville exige que les Commissaires d'Ecoles lui annoncent dans quelles conditions ils recommanderaient aux enfants de retourner à l'école.

"J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obéissant serviteur,

(Signé) N. A. BELCOURT

On annonce, d'un autre côté, que M. A. A. Charbonneau a retiré sa démission comme membre de la commission des écoles séparées, démission offerte au gouvernement d'Ontario à la suite des difficultés survenues à l'école Guigues. M. Charbonneau dit que sa démission n'ayant pas été acceptée par le gouvernement ni par la commission, il en est venu à sa présente décision, sur la demande d'un groupe de Canadiens-français influents.

"On m'a donné à entendre", dit-il, "que en me retirant de la commission je gênerais le gouvernement dans ses efforts pour régler la question des écoles, alors j'ai décidé de rester membre de cette commission.

"Ma décision dans ce sens", ajoute-t-il, "a surtout été motivée par le fait que le gouvernement d'Ontario m'a prié d'agir aussi, avec l'entente que la question des écoles serait bientôt réglée.

L'idée émise par M. Genest, que la commission allait percevoir les taxes lui paraît tout simplement irréaliste. Les contribuables ne paieront pas de taxes à un percepteur nommé par une commission qui n'existe pas légalement.

M. Charbonneau n'est pas doux dans ses commentaires sur les démarches et agissements de M. Genest et son groupe.

"Enfin, dit-il, "je suis membre de la commission scolaire et j'y resterai."

La réception au Ritz Carlton

AU BENEFICE DU 163e BATAILLON CANADIEN-FRANCAIS AURA LIEU DEMAIN SOIR, SOUS LE HAUT PATRONAGE DE LEURS EXCELLENCE LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR ET MADAME LEBLANC.

Demain soir, de neuf heures à minuit, aura lieu la grande réception en l'honneur du 163e bataillon canadien-français, sous le haut patronage de Leurs Excellences le Lieutenant-Gouverneur et Mme LeBlanc.

Le comité de réception est composé de Mme la Générale Labelle, de Mme la Colonelle Roy, de Mmes Martine Chevalier, Rodolphe Lemieux, U. H. Dandurand, de Mme Ovide Perrault, présidente active, de Mmes DesSerges et Asselin, vice-présidentes, de Mme Marion, trésorière, de Mme Huguenin, secrétaire, de Mme Eugène Berthiaume, Mlle A. Brunet et A. Belcourt, secrétaires adjointes et de Mme A. Pérodeau, présidente du comité des prix.

Les personnes qui n'auront pas encore accusé réception de leurs billets, pourront les solder au Ritz ; une personne sera nommée par le comité pour recevoir cet argent. Des billets seront également vendus ce soir-là, aux prix de deux dollars et demi.

Aux listes précédentes, nous devons ajouter les noms suivants des personnes qui ont accepté la gracieuse invitation du comité des dames : M. Lucien Turcotte, M. et Mme G. H. Dugan, Sir L. O. Taillon, M. E. C. P. Cushing, M. et Mme Arthur Pérodeau, MM. A. P. et E. A. Mathieu, l'honorable Jean Girouard, le Dr. et Mme Villeneuve, capitaine Henri Quintal, chef de la Légion d'honneur, M. et Mme U. H. Dandurand, M. et Mme O. Rolland, M. Jean Paré, M. et Mme F. H. Bourke, M. et Mme Paul Lacoste, M. P. R. Walter, M. et Mme Lyon Cohen, le Dr et Mme Saint-Jacques, Mme C. Masson, M. Eustache LeMay, M. Vassasse Lemay, M. W. N. Birks, M. Mme et Mlle Larocque, Lady Chapleau, Mme Arthur Vallé, Sir Horace Archambault, M. Auguste Angers, M. A. Chrétien, M. Albert et Mlle Tétréau, Mme Gustave Leduc, M. et Mme J. N. Wooding, M. et Mme J. W. Simard, M. et Mme Charles Emard, M. H. E. T. Burn, M. W. Bettinger, M. et Mme René Leclair, M. H. A. Borsay, M. L. Dufault, lieutenant O'Connell, Mme J. C. Robert, M. L. N. Patenaude, M. C. E. Borris, M. E. P. Mercier, M. René Larin, M. et Mme A. Dupé, M. et Mme Gustave Renaud, le juge Edmond Guérin, M. et Mme Cullen D. Morgan, le capitaine Victor Tardif, M. C. A. Guertin, M. et Mme J. O. Marchand, M. Louis Pa-

lette, M. Cléophas Rodrigue, M. et Mme Wilfrid Hamilton, M. et Mme A. Deshaillies, M. Alfred Tarut, le notaire et Mme Lefebvre (Vaudreuil), M. et Mme J. O. Quenneville, M. et Mme A. Marion, M. et Mme A. Champagne, M. et Mme E. Desmarais, M. James Peters, lieutenant Leroyer, le Dr et Mme G. H. Bastien, Mlle Maria Bourassa, M. L. A. Herdt, M. et Mme A. Gerrie, M. et Mme Pacaud. Rappelons que les prix offerts pour la partie de cartes doivent être adressés au comité dont Mme Pérodeau a bien voulu accepter la présidence aux soins de Mme Marion, chambre 318 au Ritz-Carlton.

Une dépêche de la dernière heure nous annonce que Son Excellence le gouverneur Leblanc et Madame Leblanc assisteront à cette réception.

"Soyez sur vos gardes"

DIT LE PRESIDENT WILSON, AU SUJET DES INFLUENCES NEFASTES, QUI FAUSSENT LA NATURE DE L'EXPEDITION AMERICAINE AU MEXIQUE.

Washington, 26. — Le président Wilson vient d'avertir le public que des influences sinistres et sans scrupules propagent des rapports alarmants sur la situation au Mexique, dans le but d'amener les Etats-Unis à intervenir dans l'intérêt de certains Américains, propriétaires de terres mexicaines.

Dans un communiqué formel, le président dit au peuple des Etats-Unis de ne pas accorder de crédit à de telles histoires. Il attire de nouveau l'attention sur la déclaration du gouvernement que l'unique objet de l'expédition actuelle au Mexique n'est pas de punir Villa et ses partisans.

Le président avertit solennellement le peuple "qu'il y a sur la frontière



MURAD CIGARETTES

CERTAINES cigarettes ont un goût agréable lorsqu'on les allume — mais du moment qu'elles sont fumées jusqu'à la moitié elles perdent leur bon goût.

TEL N'EST PAS LE CAS DES CIGARETTES MURAD

Un des points saillants de la Murad c'est qu'elle conserve

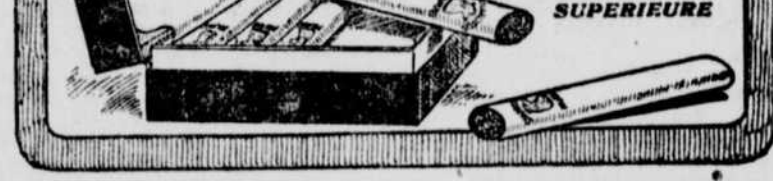
SA FRAICHEUR, SON AROME ET SON GOUT DELICIEUX jusqu'à la dernière parcelle.

Comme l'a dit un fumeur enthousiaste : "La Murad est une perfection lorsqu'on l'allume et va s'améliorant en se fumant."

Tous les fumeurs de cigarettes MURAD peuvent attester ce fait.

Partout — Pourquoi ?

QUALITE SUPERIEURE



L'idée émise par M. Genest, que la commission allait percevoir les taxes lui paraît tout simplement irréaliste. Les contribuables ne paieront pas de taxes à un percepteur nommé par une commission qui n'existe pas légalement.

M. Charbonneau n'est pas doux dans ses commentaires sur les démarches et agissements de M. Genest et son groupe.

"Enfin, dit-il, "je suis membre de la commission scolaire et j'y resterai."

Porter Black Horse Dawes

Vous vous sentirez mieux ; vous dormirez et mangerez mieux ; vous jouirez d'une bien meilleure santé si vous faites un usage régulier du Porter Black Horse de Dawes.

Fabriqué dans la brasserie la plus moderne du monde.

DAWES BREWERIES

LACHINE ET MONTREAL.

Tél. Main 165.

Vous si le cheval est sur l'échelle.

Si votre fournisseur ne l'a pas, adressez-vous à nous directement.

The National Breweries Limited.

Le Leicestershire vient à toute vitesse au secours du Minneapolis, mais trop tard, le vaisseau étant coulé.

Le sort de l'équipage est inconnu au capitaine Bibby.

Le Minneapolis était un vaisseau d'une capacité de 13,540 tonnes. Il fut bâti en 1900 à Belfast et était la propriété de la "Atlantic Transport Company". Ses records ne donnent pas les mouvements du vaisseau qui gouvernement était au service du gouvernement britannique.

Avant la guerre le Minneapolis faisait le service entre Londres et les ports américains.

Le capitaine Bibby rapporte que pendant qu'il était dans la Méditerranée,

LE "MINNEAPOLIS" EST COULE

Marseille, 26 (1 p.m.) — Le vaisseau anglais Minneapolis fut coulé dans la Méditerranée, mercredi dernier par un sous-marin, d'après le capitaine Bibby du vaisseau anglais Leicestershire, qui est arrivé ici venant de Rangoon.

Le capitaine Bibby rapporte que pendant qu'il était dans la Méditerranée,

Le Leicestershire vient à toute vitesse au secours du Minneapolis, mais trop tard, le vaisseau étant coulé.

Le sort de l'équipage est inconnu au capitaine Bibby.

Le Minneapolis était un vaisseau d'une capacité de 13,540 tonnes. Il fut bâti en 1900 à Belfast et était la propriété de la "Atlantic Transport Company". Ses records ne donnent pas les

scandale peut être plus grand parmi les que partout ailleurs, et il leur a

LE TROISIEME DIMANCHE DE LA STATION DU CAREME

A Notre-Dame, à la Cathédrale, au Gesù et à St-Jean-Baptiste, l'affluence se fait de plus en plus considérable.

A mesure que se poursuit la prédication du carême dans nos églises, la foule des fidèles se fait plus considérable et plus pressée autour des chaires des divers prédicateurs.

Sans contredit, c'est toujours Notre-Dame qui voit affluer la plus grande foule et hier, on a encore constaté que le nombre des auditeurs de Mgr Lenfant se faisait plus considérable. Le prédicateur de Notre-Dame a parlé, hier, de la loi de Charité envers le prochain, et on retrouvera ci-dessous un résumé bien pâle, mais substantiel de cette conférence. L'évêque de Digne a défini la deuxième loi du code Royal de Jésus-Christ, et c'est avec tout son cœur qu'il a parlé de l'amour du prochain.

—A la cathédrale, M. l'abbé Sanche a créé une très vive impression. Il commentait l'évangile du jour, a parlé du péché. On trouvera ci-dessous un résumé fort bien fait de ce sermon et signé par un homme très versé en ces matières.

—Au Gesù, le R. P. Loiseau, dont les cours d'apologétique remporte tant de succès a parlé de la troisième erreur moderne, le "Libéralisme", et il n'a pas manqué de bien définir le libéralisme dont il s'agit. Malheureusement nous n'avons pu nous procurer que quelques notes succinctes de ce sermon.

—M. l'abbé Noël Fauteux a poursuivi son commentaire de la lettre pastorale sur la Justice, en parlant des "Droits de la Fortune". Cette conférence est remarquable par l'élevation de la pensée et par l'intégrité de la doctrine.

MGR LENFANT A NOTRE-DAME

Dans sa conférence d'hier, à Notre-Dame, Mgr Lenfant a traité de la grande loi de l'amour du prochain. Tout le monde en reconnaît la grande nécessité; elle nous fut donnée par N. S. J. C., lui-même, roi de nos cœurs.

L'amour envers Dieu est unique, essentiel, l'amour envers le prochain est un corollaire provenant de l'amour de Dieu même pour l'homme.

L'importance que Jésus-Christ a donnée à sa loi d'amour ressort des paroles dont il l'accompagne en la promulguant. "On reconnaît, dit-il, que vous êtes mes disciples à l'amour que vous entendrez les uns envers les autres".

"C'est gerando loi de charité à cinq transcendances principales que le conférencier développe éloquentement:

1o.—Elle est unique par les motifs qui l'inspirent. La bonté peut avoir des caractères plus ou moins artificiels. Elle peut être une affaire de tempérament, de manières, d'éducation, d'intérêt et d'ambition; on peut être bon par pusillanimité, par amour de la tranquillité et pour s'éviter des ennuis; il est des gens prêts à tous les sacrifices pourvu qu'ils aient la paix. Mais ces diverses bontés se changent en irritabilité et en amertume dès qu'on se sera cru l'objet d'une injure et l'on aura plus alors qu'un remord, celui d'avoir été trop bon et on le dira.

Il n'en va pas de même de la loi d'amour que Jésus-Christ nous a donnée. Il nous a ordonné d'être bons pour les autres parce que ces autres sont nos frères, nous à nous par les mêmes destinées et par la même rédemption. Il s'est fait lui-même en s'incarnant, notre prochain.

Ce misérable, ce mendiant, a-t-il dit, c'est moi, aimez-le à cause de moi.

La loi de charité apportée au monde par Jésus-Christ est fondue sur le granite. Des utopistes ont prétendu y substituer une morale indépendante. — Il n'y a pas de morale indépendante. Ou plutôt, cette morale est fondée sur le sable, soumise aux changements de santé, de circonstances, etc.

La loi d'amour du prochain est immuable comme Dieu même. Elle est, en outre supérieure à toute autre par l'étendue de son objet et la fermeté de ses principes; c'est sa deuxième transcendence.

Elle atteint tous les hommes. Les parents envers eux, les amis, les compagnons de travail, ceux qui parlent la même langue à l'égard de ceux qui en parlent une différente, l'étranger, le schismatique, l'ennemi lui-même et celui qui nous a fait le plus de mal. Les pauvres sont mes frères et mes sœurs, dit Jésus; ils sont sa chair meurtrie sur la croix. Jésus a élevé le pauvre à la dignité de membre souffrant de son corps divin. Non seulement cela, mais au-dessus du corps, il a placé l'âme. Les philanthropes ne songent qu'à panser les plaies physiques; Jésus pense à l'âme. Si votre ami, si votre frère tombe, relevez-le; s'il s'égare ramenez-le; s'il meurt, accompagnez-le par la prière jusqu'au trépas de Dieu. Priez pour l'Israélite, priez pour l'hérétique, priez pour votre ennemi. La vraie bataille humaine se livre dans la pensée et non dans la politique. Jésus-Christ a rendu à l'humanité le service de la faire pénétrer jusqu'à la racine même de sa pensée. Jusque dans les couches les plus profondes où s'agitent les plus obscurs sentiments de son âme. Il faut avant tout que l'homme croit, qu'il assure sa dignité, qu'il assure son salut.

La troisième transcendence de la loi d'amour, c'est la netteté de ses obligations. Il n'y a pas d'équivoque dans les paroles que Jésus prononce en la promulguant.

"Ne faites pas à votre prochain ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fit à vous-même".

Il pénétre jusque dans la pensée et interdit de juger témérairement le prochain. Jésus-Christ supprime d'un mot toutes les époques en supprimant toutes les exceptions. Il n'est point de prétextes à vouloir ou à faire du mal à autrui.

Le conférencier passe éloquentement en revue toutes les objections que l'âme inquiète peut avoir à pratiquer dans telle ou telle occasion l'amour du prochain. Même quand un peuple barbare incendie des églises, assassine des femmes et des enfants, dévaste les villes et que les nations frémissantes se sont levées pour le combattre, il importe au chrétien de prier pour ces âmes égarrées.

A LA CATHEDRALE

M. l'abbé Sanche parle du péché.

C'est M. l'abbé Gédéon Sanche, professeur au Collège Saint-Jean, qui a donné hier à la Cathédrale le troisième sermon de la station quadragésimale. S'inspirant de ce texte des Ecritures que rappelle l'évangile du jour: "Et le dernier état de cet homme devient pire que le premier", le jeune prédicateur entend tout à fait à son auditoire: 1o ce qu'est l'état d'une âme qui retombe sans cesse dans le péché; 2o, ce que sont les conséquences d'une telle habitude de vie mauvaise.

Sans doute, il compte bien que le langage sévère qu'il lui faut tenir contre les pêcheurs invétérés ne s'adresse pas directement à ceux qui l'écoutent. Mais, même parmi ces chrétiens, n'y aurait-il pas quelque âme que l'appel de la religion doit aller chercher très bien? C'est sur tout à cette âme que ce discours s'adresse. D'ailleurs, il faut être utile à tous comme mesure de sauvegarde.

—I—

Quels sont les traits qui caractérisent l'état de celui qui vit dans le péché, qui ne se relève que pour retomber plus bas dans l'abîme moral? Le prédicateur en distingue trois: l'ignorance, la perversité, le mépris outragé.

Voyez quels sont les bienfaits de la religion.

AU GESU

Le R. P. Loiseau, S. J., parle du libéralisme.

Notant tout d'abord qu'il s'agit de doctrine religieuse et non de parti politique, il précise ce qu'on entend par libéralisme puis examine cette doctrine sous son aspect philosophique, sous son aspect scientifique, sous son aspect politique.

Le libéralisme moderne, rejette l'athéisme, mais se rend indifférent à la religion révélée, quant à ce qui concerne la vie politique. Le Père démontre que la société, comme l'individu, ayant à l'encontre des prétentions de Rousseau, Dieu pour auteur, en est également dépendante.

De plus, si Dieu a révélé et imposé une religion, l'individu doit en tenir compte. En bien que la société civile et l'Eglise aient chacune leur fin propre, elles doivent marcher unies pour diriger les mêmes fins.

(A suivre à la page 8)

SAINT-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé Fauteux parle des droits de la Fortune.

En commençant sa troisième conférence l'abbé N. Fauteux félicite ses auditeurs de l'intérêt qu'ils semblent porter aux vérités enseignées. La justice étant le fondement de tout l'ordre social a des applications qui s'étendent au-delà d'un auditoire. Voilà pourquoi en parlant de certains vices opposés à la vertu de justice, l'orateur n'a pas l'intention d'atteindre ces vices dans la personne de ceux qui l'écoutent, mais plutôt d'affermir la vertu dans des âmes qui sont déjà droites, de les mettre en garde contre la contagion du mal, de les engager à combattre dans la mesure de leurs forces les maux qui mettent en péril la paix et la sécurité de notre peuple.

Les droits de la fortune, tel est le sujet que le prédicateur se propose de traiter aujourd'hui. "Le bien d'autrui tu ne prendras ni retiendras sciemment". Ce précepte continue et complète le cinquième et le sixième, car la propriété c'est encore quelque chose de la vie. L'homme a le droit de vivre, donc il doit avoir, en vertu du même droit, ce qui est nécessaire aux exigences de sa vie. En énonçant cette vérité nous nous trouvons en face de toutes les discussions économiques sur la propriété et sur les inégalités sociales. Nous

(A suivre à la page 8)

Cinquante-six candidats pour dix-huit positions

L'APPEL NOMINAL DES CANDIDATS AUX CHARGES MUNICIPALES, SAMEDI MIDI, EST MARQUE PAR DES SCENES TUMULTUEUSES. — LE MAIRE MARTIN SE FAIT VIOLEMMENT REPENDRE PAR L'ECHIVIN L. A. LAPOINTE.

MM. J. H. Boyd, A. N. Denis, T. O'Connell, Jos. Ward et Louis Rubenstein, élus par acclamation.

La mise en nomination des candidats aux diverses charges municipales a eu lieu samedi midi, alors que le greffier cria les noms de ceux qui tentaient la fortune.

Il y a trois candidats à la mairie, dix au bureau des commissaires et quarante-trois à l'échevinage. Il y a cinquante-six candidats pour dix-huit positions.

Cinq échevins ont été assez appréciés dans leurs quartiers respectifs pour être élus par acclamation. Ce sont: Le Dr A. H. Denis, dans St-Marie; M. Louis Rubenstein, dans St-Laurent; M. Leslie H. Boyd, dans St-George; M. Jos. Ward, dans St-André; et M. Tom. O'Connell, dans St-Anne.

Une foule énorme remplissait la salle du Conseil, où avait lieu l'appel nominal. Elle débordait jusque dans les couloirs. Les noms des candidats à mesure qu'ils étaient prononcés, étaient accueillis soit par des applaudissements soit par des huées. Nous publions plus bas la liste des candidats ainsi que les noms des principaux signataires de leur bulletin de présentation.

L'appel nominal terminé, les galeries crièrent: "Médéric! Médéric!" Mais le maire désira parler après ses deux adversaires. Il se leva, fait un geste courtois, puis reprit son siège.

M. L. A. Lapointe est le premier à prendre la parole.

"J'ai un devoir à remplir, dit-il, et il me fait plaisir de le faire en présence de cette foule. J'aime croire qu'il se trouve ici nombre de mes électeurs. Je les remercie donc de la confiance qu'ils m'ont témoignée depuis les 16 années que je les représente à l'hôtel de ville.

Quant à mon programme, Messieurs, j'ai l'occasion de vous le faire connaître dans les nouvelles assemblées que je tiendrai cette semaine au peu par toute la ville.

Au revoir, messieurs. Votez sérieusement le 3 avril prochain. Quel que soit votre verdict, je respecterai votre opinion.

On applaudit. M. McDonald s'est à peine levé qu'on entend les cris: "Autobus! Saint-Barnabé!"

"Je vous remercie, Messieurs de l'accueil chaleureux que vous m'avez fait en 1914, dit-il.

"J'ai fait tout ce que j'ai pu pour rendre digne du mandat que vous m'avez confié. Et si vous m'élisez le 3 avril, je vous en serai reconnaissant. Dans le cas contraire, soyez certain que McDonald n'aura pas de l'ennemi.

J'aimerais que la présente lutte

M. Arthur Hawkes au Club de Réforme

LE DISTINGUE PUBLICISTE S'EST REVELE UN CAUSEUR DE PREMIER ORDRE ET LIBERAL AUX VUES LARGES EN PARLANT DE L'ABDICTION DU GOUVERNEMENT AUTONOME CANADIEN.

M. Arthur Hawkes, rédacteur au "Toronto Daily Star", et courériste parlementaire à Ottawa, était samedi midi, l'hôte d'honneur du Club de Réforme. Les idées larges et généreuses que lui inspirent son cœur noble et sa haute intelligence ont fait une impression profonde parmi les membres du Club qui ont rarement entendu un orateur aussi captivant.

Versé dans des connaissances de philosophie et d'histoire très étendues, M. Hawkes a parlé de la situation de notre pays, de son développement, de son avenir, de son rôle dans le monde. Il a traité avec maîtrise de "l'abandon du gouvernement autonome canadien".

"Je crois, dit-il, en la nationalité canadienne, comme en une puissance se développant toujours dans les limites de l'Empire britannique".

Il a traité des avantages du gouvernement autonome et a blâmé le gouvernement d'avoir abdiqué cette responsabilité qu'il aurait toujours dû garder dans le Comité des Muni-cipalités et dans la fabrication de tous les matériaux de guerre à l'usage de nos troupes.

Le gouvernement, dit-il, a trop promis à l'Angleterre en disant qu'il lui fournirait 500,000 hommes, cela, sans consulter le Parlement, parce qu'il ne faut pas oublier de veiller

tout à fait à nos finances et que l'engagement doit rester volontaire comme il l'est en ce moment. Quant à la question des Ecoles d'Ontario, la première raison, dit-il, qui pousse les Canadiens-anglais à vouloir retrancher le français de l'enseignement, est la pensée qu'ils ne s'appartiennent à la race supérieure.

"Cependant, dit le conférencier, quand je me trouve en face de M. Laurier, j'ai peine à me trouver en face d'un homme qui se demande si l'homme qui possède des connaissances sur le français et l'anglais est mieux doté qu'un autre qui ne sait qu'une langue", continue-t-il en traitant du bilinguisme.

Une autre question que l'orateur a abordée, c'est la part que retire la Canada de sa participation à la guerre actuelle. Il se demande si nous serons représentés aux conférences qui discuteront les conditions de la paix et les problèmes de l'après-guerre.

M. Hawkes a agrémenté sa causerie d'anecdotes et de répliques spirituelles à l'adresse de ses interrupteurs. Il a l'esprit humoristique et pince sans rire du journaliste et les applaudissements ne lui ont pas manqué durant tout le cours de son discours.

Le lunch était sous la distinguée présidence de M. McMaster.

Le port de Montréal sera bien gardé

LES MESURES SONT DEJA PRISES POUR QUE RIEN NE SE PRODUISE DANS LE PORT AU COURS DE LA PROCHAINE SAISON DE NAVIGATION.

L'importante question de sauvegarder les intérêts du commerce, d'assurer la sécurité et d'écarter tout danger sur le port de Montréal, et, d'une façon générale, de garder celui-ci contre toute attaque possible ou sournoise de la part de nos ennemis en temps de guerre; cette question, il a sans dire, tombe avec le retour du printemps, dans le domaine de la plus vive actualité. Le port de Montréal est le plus grand port anglais en Amérique et il ne le cède qu'à celui de New-York sous le rapport de l'étendue du commerce et du volume des affaires qui s'y font. De là la nécessité urgente d'empêcher qu'il ne soit le théâtre de quelque sordide machination d'espionnage propre à entraver la marche régulière des affaires maritimes et commerciales.

Comment donc notre port est-il gardé?

Le service de surveillance paraît avoir été organisé avec beaucoup de soin. Il se compose pour l'ensemble de deux groupes de gardes dont les uns reconnaissent à leur uniforme, et les autres dont il est impossible de soupçonner les fonctions parce qu'ils sont vêtus comme de vulgaires pékins. Ces derniers se trouvent être par là même, mieux situés pour surprendre et prévenir à l'occasion les coups de main possibles contre la sécurité du port.

Aux côtés de ce bataillon composé de gardiens, s'exerce encore la surveillance de la police municipale, celle de la police du port sous le commandement du chef Coleman et celle de nombre d'officiers à l'emploi de diverses compagnies maritimes. Tout ce monde a l'œil ouvert, jour et nuit de façon à prévenir les agissements suspects de quelque Teuton en mal de complot.

De Lachine jusqu'à l'extrême limite opposée du port de Montréal, des soldats en khaki font jour et nuit un service de surveillance aux gares et aux ponts de chemin de fer, tandis que leurs compagnons placés non loin

se tiennent prêts à répondre au premier signal d'un danger éventuel. Le fusil à l'épaule, ils font aussi la garde de long du canal. A nombre d'endroits déterminés, personne ne peut passer à moins d'être muni d'un passeport, sans quoi, on l'avertit poliment d'avoir à s'éloigner.

Dans le port même, la surveillance est encore plus active. Il faut pour y pénétrer avoir un permis spécial signé des Commissaires du Port. Ces permis sont de deux sortes, les permanents et les temporaires. Les premiers sont accordés à ceux qui ont besoin d'accomplir un travail régulier sur les quais, les autres ne sont octroyés qu'à des personnes ayant fourni des garanties suffisantes de leur droiture d'intention et de l'urgence qui les pousse à avoir accès en dedans des murs pour un motif valable. Les capitaines de vaisseaux peuvent émettre des permis de ce genre à ceux des membres de leur équipage qui ont besoin d'aller et de venir.

A l'intérieur des hangars se meut une véritable armée de constables spéciaux qui veillent jour et nuit et empêchent l'accès aux vagabonds qui y avaient élu domicile au bon vieux temps de paix. La guerre aura peut-être eu cet effet bienfaisant de les faire disparaître pour toujours. Les constables spéciaux sans cesse sur le qui-vive aux hangars et la même surveillance s'exerce à bord des navires eux-mêmes. Il s'ensuit qu'un étranger suspect ou non, s'il n'est muni des formulaires réguliers, ne peut aller loin avant d'avoir à répondre à des appels énergiques qui le forcent à rebrousser chemin et à s'éloigner des docks.

Enfin il y a les constables que rien ne désigne à une attention particulière, parce que vêtus comme tout le monde. Ils parcourent donc le port à l'aveugle, exerçant leur industrie ici et là, mais ils ne se tiennent prêts à vivre les instants les plus mouvementés de leur vie.

AMEUBLEMENT de SALLE à DINER

Style "William & May"

\$124.00

Cet ameublement fait de quart de chêne, fini Jacobite, comprend le Buffet, le cabinet d'argenterie, la table d'extension, la table à desservir, cinq chaises et un fauteuil.

Les deux Doyards & Brault

637-639 rue Ste-Catherine Est

(COIN BEAUDRY)

Tél. Est 7330-7331

Vote de confiance à l'hon. M. J. Décarie

A une réunion tenue hier après-midi, les membres du Club L. O. David ont unanimement résolu que, aux prochaines élections provinciales, ce club endosse la candidature de l'honorable Jérôme Décarie, Secrétaire Provincial, pour le comté d'Hochelaga.

Le shérif de Terrebonne

Il est fortement rumeur que M. Joseph Fortier, protonotaire-joint du district de Terrebonne, devienne sous peu shérif du district.

M. Fortier, qui est natif de Sainte-Scholastique, est fort avantageusement connu dans le district, notamment à Saint-Jérôme.

La livraison postale sur la rive sud

La distribution des courriers par facteurs sera établie dans la Ville de Saint-Lambert, Longueuil, Montréal, Greenfield Park, à partir de lundi le 27 mars. Il y aura deux distributions par jour, une l'avant-midi et l'autre l'après-midi.

En raison de cette distribution par facteurs, le port des lettres entre la Ville de Montréal et les endroits susmentionnés, sera au même taux qu'entre les différentes parties de la ville. A compter du 15 avril prochain, les journaux provenant de leur bureau de publication, à destination de St-Lambert, Longueuil, Montréal-Sud et Greenfield Park devront aussi être affranchis au même taux que pour distribution en ville.

Ceux qui cela regarde voudront bien se guider sur cet avis.

On paierait le pain beaucoup trop cher

LE "MONDE OUVRIER" ACCUSE LES BOULANGERS DE MONTREAL D'EMPOCHER UN MILLION DE TROP PAR AN.

S'il faut en croire l'organe du Conseil des Métiers et du Travail, le "Monde ouvrier", les Montréalais paieraient beaucoup trop cher pour le pain qu'ils mangent et voici comment ce journal le démontre:

"Bien que les boulangers de Montréal achètent la farine à meilleur marché que ceux de Chicago, à raison de quarante cents par baril, les citoyens de Montréal paient leur pain d'un dixième plus cher que ceux de Chicago. Autrement dit, le consommateur montréalais paie onze cents, pour le même quantité de pain quand même les boulangers de Montréal peuvent avoir leur farine à bien meilleur marché que ceux de Chicago. Supposons que chacune des deux villes ait une population d'un demi-million et que chacun des habitants des deux villes, au nombre total d'un million, consommant en moyenne une quantité de pain que l'on pourrait acheter à Chicago au prix de cinq cents. Les habitants de Chicago paieraient alors \$25,000 tous les jours le pain qu'ils consommeraient.

Mais les citoyens de Montréal, au même nombre, paieraient la même quantité de pain à raison de \$27,500 par jour.

"En d'autres mots, les boulangers de Montréal font tous les jours un profit net de \$2,500 au-dessus du profit net que font les boulangers de Chicago, ou bien ces derniers, par des méthodes économiques de production et de livraison, fournissent pour leurs clients la somme de \$2,500 par jour, somme que les Montréalais doivent jeter par la fenêtre, et qui monte à un million de piastres par an.

"Cette perte qu'essuient les citoyens de Montréal serait au juste de \$312,500, mais, si l'on considère le fait que les boulangers de Montréal achètent leur farine à bien meilleur marché, cette perte du public serait certainement au-dessus d'un million de piastres par an.

"Est-ce que les boulangers de Montréal seraient incapables de produire et de distribuer le pain des citoyens avec autant d'économie que ceux de Chicago?"

"Ou bien, est-ce qu'ils croient, par hasard, qu'ils ont droit à un profit énorme et injuste au dépens du citoyen-consommateur?"

"Une comparaison des prix de pain à Montréal et à Toronto est encore plus intéressante, car le prix du pain en détail à Toronto est encore moins cher que celui de Chicago. Il est vrai que la farine se vend aux boulangers à

TEL. ST-LOUIS 4088 Consultations: De 9 a.m. à 8 p.m. Lundi, Mercredi et Vendredi. Bureau ouvert le soir jusqu'à 9 h. P.M.

Dr Art. Fournier CHIRURGIEN-DENTISTE 1178 Saint-Denis. 188 J. M. et D. L.

The ARBOUR HOTEL COMPANY LIMITED Liqueurs et cigares de choix. Repas réguliers à 35c. JOHNNY BERTRAND, Gérant. 187 Boulevard Saint-Laurent

Compagnie Canadienne d'Administration 97 ST-JACQUES ADMINISTRATION AVANCES SUR LOYERS ASSURANCES

DECES VARIN. — A l'hôpital des incurables, le 25 mars, est décédé, à l'âge de 80 ans et 11 mois, Hermine Varin, fille de feu J. Hte. Varin, notaire, de Laprairie. Le service funèbre aura lieu à la chapelle des incurables, lundi, le 27, à 8 h. 30 a.m. 300-1-P

DUFFY. — Le 26 mars 1916, à l'âge de 78 ans et 4 mois, est décédé J. Duffy, négociant au gros de cette ville. Les funérailles auront lieu mercredi, le 29 courant, à 9 h. 30 a.m. Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt, 2101 Avenue du Parc à 9 h. 15 a.m., pour se rendre à l'église St-Michel, et de là au cimetière de la Côte des Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 300-2-P

TEL. BELL EST 1584. Chas. C. de Lorimier Fleurs Naturelles et Artificielles. 350 RUE SAINT-DENIS — MONTREAL (Pres. DeMontigny). Spécialité: Tributs floraux funéraires.

On paierait le pain beaucoup trop cher

LE "MONDE OUVRIER" ACCUSE LES BOULANGERS DE MONTREAL D'EMPOCHER UN MILLION DE TROP PAR AN.

S'il faut en croire l'organe du Conseil des Métiers et du Travail, le "Monde ouvrier", les Montréalais paieraient beaucoup trop cher pour le pain qu'ils mangent et voici comment ce journal le démontre:

"Bien que les boulangers de Montréal achètent la farine à meilleur marché que ceux de Chicago, à raison de quarante cents par baril, les citoyens de Montréal paient leur pain d'un dixième plus cher que ceux de Chicago. Autrement dit, le consommateur montréalais paie onze cents, pour le même quantité de pain quand même les boulangers de Montréal peuvent avoir leur farine à bien meilleur marché que ceux de Chicago. Supposons que chacune des deux villes ait une population d'un demi-million et que chacun des habitants des deux villes, au nombre total d'un million, consommant en moyenne une quantité de pain que l'on pourrait acheter à Chicago au prix de cinq cents. Les habitants de Chicago paieraient alors \$25,000 tous les jours le pain qu'ils consommeraient.

Mais les citoyens de Montréal, au même nombre, paieraient la même quantité de pain à raison de \$27,500 par jour.

"En d'autres mots, les boulangers de Montréal font tous les jours un profit net de \$2,500 au-dessus du profit net que font les boulangers de Chicago, ou bien ces derniers, par des méthodes économiques de production et de livraison, fournissent pour leurs clients la somme de \$2,500 par jour, somme que les Montréalais doivent jeter par la fenêtre, et qui monte à un million de piastres par an.

"Cette perte qu'essuient les citoyens de Montréal serait au juste de \$312,500, mais, si l'on considère le fait que les boulangers de Montréal achètent leur farine à bien meilleur marché, cette perte du public serait certainement au-dessus d'un million de piastres par an.

"Est-ce que les boulangers de Montréal seraient incapables de produire et de distribuer le pain des citoyens avec autant d'économie que ceux de Chicago?"

"Ou bien, est-ce qu'ils croient, par hasard, qu'ils ont droit à un profit énorme et injuste au dépens du citoyen-consommateur?"

"Une comparaison des prix de pain à Montréal et à Toronto est encore plus intéressante, car le prix du pain en détail à Toronto est encore moins cher que celui de Chicago. Il est vrai que la farine se vend aux boulangers à

298-2-P